LA LIBERTÉ

50¢

Volume 77 no 39 Saint-Boniface, du 23 décembre au 29 décembre 1988

La citation de la semaine

«Ça prend des piqûres contre la rage en sortant de la glace !»

C'est ainsi que Robert Bérard voit les joueurs de Grunthal. **Page 12**, il passe en revue toutes les équipes de la Hanover-Taché.

LES TITRES

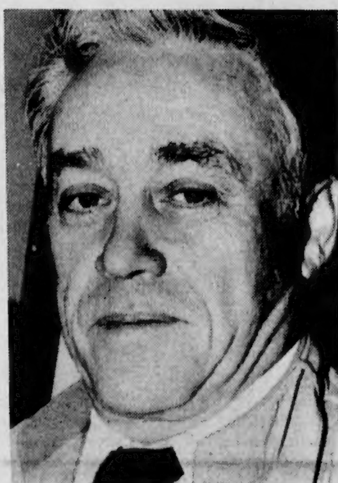


photo: Lucien Chaput

Alphonse Fournier de La Broquerie chantera son 25e Minuit Chrétien. Page 15.

La Commission électorale provinciale a tranché

De Salaberry écartelée



Si la nouvelle carte électorale est adoptée telle quelle, le préfet De Salaberry, Fernand Bérard, devra désormais frapper à la porte de deux députés pour faire entendre la voix de sa municipalité.

«Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage». La Commission de la division électorale a bien retenu l'adage. En se limitant à trois fois cependant.

Il aura donc fallu attendre le mois de décembre pour connaître la troisième et dernière version de la carte électorale provinciale concoctée par la commission indépendante présidée par le juge en chef du Manitoba, Alfred Monnin.

Une constatation: les électeurs franco-manitobains reçoivent un traitement inégal selon la région où ils résident. Traitement de faveur pour la Seine où la plupart des centres francophones sont regroupés dans un seul comté: La Vérendrye.

Traitement de choc, en revanche, pour la Rouge, qui se retrouve coupée en deux. Conséquence: les électeurs de Saint-Pierre-Jolys et de Saint-Malo ne voteront probablement pas dans le même comté aux prochaines élections provinciales.

L.G.

(C'est à lire en page 7)

Joyeux Noël!



photo: Philippe Descamps

De la Thaïlande à Saint-Boniface

Thitthala a cinq ans. Après quatre années et demi passées dans un camp de réfugiés en Thaïlande, elle vient enfin de trouver un gîte: le centre d'accueil des nouveaux arrivants de Saint-Boniface. Lire en page 5.



photo Laurent Gimenez

L évêque de Victoria est un habitué des aéroports.

Une entrevue avec Rémi De Roo

Le hérault des pauvres

C'est à l'aéroport de Winnipeg, un samedi d'octobre à huit heures du matin, que nous avons rencontré Mgr Rémi De Roo. Trente minutes avant le départ de l'avion qui devait le conduire à Ottawa pour une halte de quelques heures avant Toronto, Saskatoon et finalement Rome.

«Mes visites au Manitoba sont toujours trop courtes», nous a confié le natif de Swan Lake, Manitoba, devenu vêque du diocèse de Victoria en 1962. «Quand je reviens, j'en profite pour revoir ma famille, des amis d'autrefois, d'anciens collaborateurs...Ça me permet de rester en contact avec le Manitoba».

La dernière visite de Mgr De Roo à Winnipeg remonte au 14 octobre. Au cours d'une conférence sur le thème: Les chrétiens pour la justice sociale, il a rappelé quelques uns des thèmes qui l'ont rendu célèbre, notamment lorsqu'il occupa la présidence de la Commission des affaires sociales de la Conférence des évêques du Canada, de 1980 à 1985.

Ces thèmes: l'option préférentielle pour les pauvres, le droit au travail et à la dignité humaine pour tous, le rejet des abus perpétrés au nom de la libre entreprise, l'engagement politique des clercs et des laïcs. Nous en avons parlé avec l'évêque de Victoria. Pour tenter d'aller plus loin que les sermons et les préjugés.

Laurent GIMENEZ

À lire en page 2.

Un entretien avec Rémi De Roo, évêque de Victoria

Ouvrir les portes des villes aux pauvres



Laurent GIMENEZ

Pour Rémi De Roo, proclamer l'Evangile en 1988, c'est d'abord s'adresser à ceux que les sociétés modernes ignorent ou écrasent. Dans les grandes villes canadiennes comme Winnipeg, les premiers concernés sont souvent les Indiens.

«La première tâche d'un homme d'Eglise, aujourd'hui comme autrefois, c'est de proclamer l'Evangile et d'annoncer le règne de Dieu. Mais il faut passer de cette théorie très belle, mais un peu abstraite, au concret».

«Il faut prendre directement contact avec les personnes, et être particulièrement sensible à ce que j'appelle la déshumanisation des gens. Tout ce qui réduit l'humain, tout ce qui porte atteinte à la dignité des femmes, des hommes et des enfants, tout cela est mal et contraire aux desseins de Dieu».

Cette pauvreté concrète, au-delà des paraboles, l'évêque de Victoria en a pris conscience lorsque, tout jeune prêtre, il s'est retrouvé aumônier de l'Action catholique à Saint-Boniface.

«C'est là, par l'entremise de laïcs très dévoués, que j'ai commencé à percevoir cette réalité d'un monde qui souffre. J'ai vu cela à travers les jeunes qui étaient engagés dans divers secteurs, ouvriers, étudiants, agriculteurs, et je me suis un peu ouvert à ces perspectives».

«Je suis en contact avec beaucoup de pauvres dans mon diocèse de Victoria. Je pense particulièrement aux autochtones, qui sont rejetés, marginalisés. Je me rends assez fréquemment dans des réserves indiennes éloignées, et là, je vois vraiment la détresse à laquelle beaucoup de ces gens sont sujets».

Une vie indépendante

«Les Indiens n'ont pas pu lutter avec succès contre les forces économiques et politiques qui les répriment et qui leur enlèvent souvent même leur capacité d'avoir une vie indépendante, un revenu raisonnable. Chez moi, sur la côte ouest, la question la plus importante pour eux est la pêche. Ils n'arrivent même plus à contrôler leurs propres agrès, leurs propres bateaux».

«Les pauvres doivent participer à la construction de nos villes modernes. Faute de quoi il ne peut y avoir de justice dans la ville. Il arrive souvent que des décisions soient prises et appliquées sans que les pauvres aient été consultés ni même informés»

«On m'a rapporté qu'ici, à Winnipeg, certains projets de modernisation ou d'agrandissement ont rendu impossible la récréation normale et quotidienne des pauvres. Il y a des endroits où les pauvres pouvaient autrefois se promener, prendre l'air, passer du temps au soleil, qui ont été supprimés. Et maintenant, les pauvres déambulent dans les rues, ne sachant où aller, sans une place où se réunir».

«Les pauvres ont le droit de vivre dans la ville. Il ne faut pas qu'on les déplace au profit des riches et des puissants, ou parce qu'on lance un projet commercial ou culturel. C'est là qu'intervient la responsabilité directe des paroissiens. Il doivent se solidariser avec les pauvres, les rassembler au besoin, leur apporter les outils pour s'informer, pour agir et se défendre. Et pour que leur voix, enfin, soit entendue».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

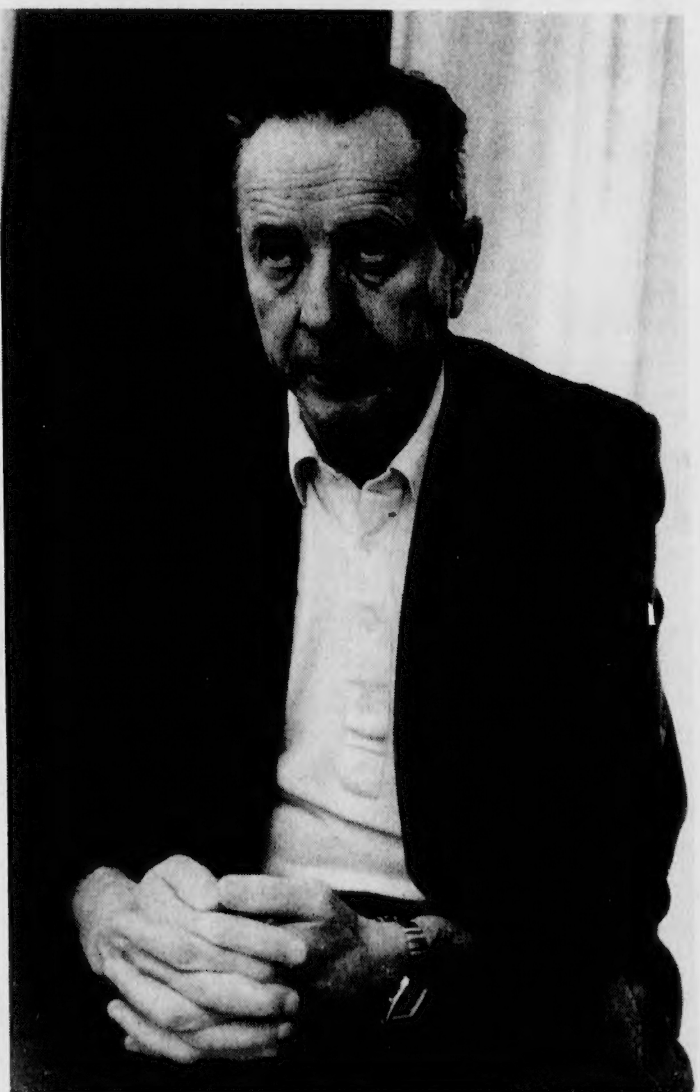


photo: Laurent Gimenez

Rémi De Roo, Manitobain de naissance et évêque de Victoria depuis 1962. «On entend de plus en plus des économistes de valeur et même des politiciens avertis, au Canada comme aux États-Unis, dire que le système actuel ne peut pas tenir, qu'il faut que ça change, pour notre bien et pour le bien de l'univers».

Le rôle de l'Eglise en politique

«Devant l'injustice, la neutralité n'est pas neutre»

L'évêque de Victoria n'est pas homme à mâcher ses mots. Pas plus dans le domaine religieux que dans celui de la politique, de l'économie ou des idéologies.

Politique

«Devant l'injustice, la neutralité n'est pas neutre. Si, par exemple, on dit aux pauvres et aux faibles qu'ils doivent attendre le paradis, et qu'entre temps ils doivent s'armer de patience, il s'agit d'une déclaration religieuse avec des conséquences politiques. C'est la responsabilité de tous de s'occuper de la cause politique».

Chômage

«Si un père ou une mère de famille ne peuvent pourvoir aux besoins quotidiens de leurs enfants, s'ils doivent compter pour cela sur l'aide du gouvernement, si généreuse soit-elle, on les met dans une position de dépendance qui est contraire à leur dignité humaine».

«Le système d'assistance sociale est devenu une force bureaucratique, institutionnalisée, qui à son tour cause la dépendance des assistés. Il faut évoluer vers plus de justice. La priorité, c'est de procurer du travail à tous et de donner des salaires justes».

Capitalisme

«Remarquons tout d'abord que notre système économique ne date que d'une centaine d'années, peut-être 150. Il n'a donc rien d'universel ou d'éternel. C'est aussi un système qui s'avère injuste et qu'il faut faire évoluer. Il y a d'autres avenues, d'autres solutions, d'autres systèmes».

Communisme

«Les politiciens nous rendent un mauvais service en insistant sur une prétendue lutte mondiale entre les «démocraties» et les «idéologies» communistes ou marxistes. L'injustice des relations économiques entre le Nord et le Sud est autrement plus grave».

Canada

«Ces cinq dernières années, j'ai constaté beaucoup d'effervescence et d'enthousiasme dans les communautés religieuses canadiennes. Je pense que le mouvement a été déclenché par la déclaration des évêques du Canada sur la crise économique».

«Cela a entraîné l'éclosion de centaines de petits groupes d'études qui se regroupent en réseaux et aident de plus en plus de gens à prendre conscience du monde qui les entourent et à prendre leurs responsabilités. Je trouve cela très prometteur».

Propos recueillis par Laurent GIMENEZ

Au Québec comme au Manitoba

Un droit doit être un droit

Unité nationale. Il n'aura fallu que quelques heures après la décision du gouvernement du Québec de continuer à interdire l'affichage en français à l'extérieur des commerces pour que le mot d'ordre des années 70 refasse surface.

L'unité nationale était l'objectif, le cri de ralliement de tous les fédéralistes canadiens après l'accession au pouvoir des péquistes de René Lévesque.

L'unité nationale, le fédéralisme coopératif étaient encore à l'ordre du jour en 1987 au lac Meech, lorsque les politiciens ont décidé de mettre un point final aux péripéties constitutionnelles *(Charte des droits fédérale, rapatriement de la constitution, refus du Québec de signer la conitition).*

L'entente constitutionnelle du lac Meech avait été présentée comme un miracle par les politiciens. Et il a bien fallu les croire, puisqu'ils nous ont habitués à la discorde plutôt qu'à l'union.

Eh bien, tout semble indiquer qu'il faudra un autre miracle pour réconcilier les positions apparemment irréconciliables du Manitoba et du Québec. Gary Filmon refuse de passer l'entente du lac Meech si Robert Bourassa ne respecte pas le jugement de la Cour suprême du Canada. Et Robert Bourassa refuse de parler d'amendements constitutionnels *(réforme du Sénat...)* si l'accord du lac Meech n'est pas ratifié par toutes les provinces.

Clairement, le gouvernement fédéral, dirigé par un Anglo-Québécois, va devoir faire preuve de leadership pour débloquer cette dernière impasse constitutionnelle *(le mot crise constitutionnelle est encore trop fort).*

Et en dehors de toute considération tactique, il va bien falloir aborder de front le noeud du problème: l'insécurité des Québécois face à l'avenir de la langue française et le respect des droits démocratiques des minoritaires de langue officielle.

Les discussions sur la grosseur des caractères des affiches en anglais dans les magasins ont quelque chose de surréaliste. La gêne de Robert Bourassa est évidente lorsqu'il est amené à parler de la taille des lettres. Il y a de quoi: ramener l'existence du français en Amérique du Nord à une affaire de panneaux est parfaitement risible.

Ce qui est loin d'être comique, cependant, c'est le résultat: brimer des droits démocratiques. Bien que Robert Bourassa estime que le Québec soit dans une situation exceptionnelle, rien ne peut justifier le refus du jugement. Un droit, c'est un droit, point final.

ÉDITORIAL

C'est pourquoi toute tentative d'établir un lien entre la situation des anglophones au Québec et des francophones hors Québec est inacceptable. Ramener des droits à une histoire de bon ou de mauvais traitement relève de la politicaillerie fallacieuse, point final.

Depuis des semaines, Robert Bourassa répète sans arrêt que si lui ne défend pas les francophones, qui va le faire? Cette justification en point d'interrogation doit être contestée une fois pour toutes. Car elle implique clairement que le domaine linguistique est une affaire provinciale. Or, dans un Etat officiellement bilingue, il devrait nettement incomber au gouvernement fédéral d'être le garant suprême et incontesté des intérêts linguistiques des Canadiens, anglophones et francophones.

Pour le Premier ministre du Canada, faire preuve de leadership, c'est proclamer haut et fort que le gouvernement fédéral se pose aussi en garant des intérêts linguistiques et culturels des Québécois francophones. Redisons-le encore et encore: la francophonie canadienne, pour être à la hauteur du pays, doit être «déprovincialisée».

Il faut en finir avec les petits jeux des premiers ministres provinciaux, de ces pactes secrets qui consistent pour Robert Bourassa à réduire la francophonie au Québec quand il ne condamne pas l'Alberta et la Saskatchewan, qui ont récemment diminué les droits de leur minorité.

En refusant de condamner Getty et Devine, Robert Bourassa n'a pourtant que contribué à renforcer l'insécurité linguistique des Québécois, qui ont été habitués à ne plus voir de salut en dehors de leur Québec. A force de se faire dire «Le Québec, dernière frontière de la francophonie nord-américaine», difficile de blâmer le Québécois moyen de vouloir un Québec au visage aussi français qu'une Alberta au visage anglais...

Il est vain de discuter des motifs qui ont conduit Gary Filmon à retirer son appui à l'entente du lac Meech. Seul le résultat compte: pour sortir de l'impasse constitutionnelle, il va falloir que le gouvernement fédéral prenne des moyens crédibles pour se poser en défenseur et en garant inconditionnel des droits des minoritaires, anglophones comme francophones.

Bernard BOCQUEL



VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

Hommage à Paul Guyot à la Bibliothèque de Saint-Boniface

Des toiles du peintre Paul Guyot sont exposées dans la vitrine d'exposition de la Bibliothèque de Saint-Boniface jusqu'à la mi-janvier.

L'exposition, organisée par la Boutique du Boulevard, est accompagnée d'une projection d'un documentaire sur la vie et l'oeuvre de cet artiste manitobain décédé en août 1988.

Le documentaire, réalisé par Radio-Canada, sera présenté le 29 décembre à 11h, 14h et 19h. Il y aura également deux présentations les 23, 24, 30 et 31 décembre, à 11h et à 14h.

La Bibliothèque de Saint-Boniface est située dans l'édifice Centre-Ville, à l'angle nord-est de la Taché et de la Provencher.

L.C.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF — Association de la presse francophone hors Québec 1984-1985-1986-1987

Directeur et rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Laurent GIMENEZ

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Le Manitoba de *A* à *Z*



Pour le Noël à la Fourche de CBC les responsables de l'événement ont fait appel à la touche du neigiste bien connu Réal Bérard. Sa sculpture, réalisée la semaine dernière, vaut le déplacement. Voir aussi page 14.

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Les réactions de la SFM au compromis Bourassa

Gary Filmon doit passer à l'action

Le gouvernement Filmon a donc décidé qu'il existait un lien entre les droits des anglophones du Québec et l'entente du lac Meech en renonçant à engager la procédure de ratification de l'accord. Mais il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin, estime Denis Clément, président de la SFM.

«Gary Filmon dit qu'il veut défendre les minorités linguistiques. Maintenant, il faut qu'il commence à démontrer sa bonne foi. Il ne suffit pas de le dire, il faut passer à l'action».

«Sur le plan constitutionnel, le gouvernement provincial devrait proposer des amendements pour promouvoir l'égalité linguistique au Canada. Car ma crainte avec l'entente du Lac Meech, c'est qu'on semble aller vers deux unilinguismes. Ça serait regrettable».

«Pour montrer sa bonne foi, le gouvernement manitobain devrait aussi entamer des démarches sur le plan scolaire, pour que l'article 23 de la Charte des droits fédérale soit respecté. *(La question est devant la Cour d'appel du Manitoba).* Et puis, il faudrait que ça bouge aussi dans le domaine des services sociaux».

Pour ce qui touche la solution adoptée par Robert Bourassa pour se conformer au jugement de la Cour suprême du Canada qui a dit non à l'affichage unilingue français, Denis Clément a été «surpris».(*)

«Je ne m'attendais pas à ce qu'il utilise la clause dérogatoire, à cause de l'accord du lac Meech. Car un politicien est bien obligé de faire un lien entre la décision de la Cour suprême et l'acceptation de l'accord par le Manitoba et le Nouveau-Brunswick».


photo: Bernard Bocquel

Le président de la SFM, Denis Clément. Une crainte: l'entente du lac Meech.

«Il faut ajouter aussi que l'utilisation de la clause dérogatoire pourrait amener un *backlash* anti-francophone dans une province comme le Manitoba».

En définitive cependant, Denis Clément croit que Gary Filmon s'est servi de la défense des minorités comme d'un moyen pour se sortir d'une impasse *(On se souvient qu'il est minoritaire et que les deux autres partis s'opposent à la ratification de l'entente constitutionnelle).*

«Car finalement, quoi qu'on en dise, les gouvernements québécois, même le gouvernement péquiste, ont été plus généreux envers leur minorité de langue officielle que les autres gouvernements provinciaux».

Bernard BOCQUEL

(*)Entre autres mesures, le projet de loi québécois prévoit que:

1) L'affichage public et la publicité commerciale à l'extérieur des établissements ou destinés au public qui s'y trouve, de même qu'à l'intérieur des centres commerciaux et des moyens de transports publics, seront uniquement en français;

2) A l'intérieur d'un établissement, l'affichage public et la publicité commerciale pourront être faits à la fois en français et dans une autre langue, pourvu qu'ils soient destinés au public qui s'y trouve et que le français y figure de façon nettement prédominante;

3)Les entreprises assujetties à l'obtention d'un certificat de francisation pourront, à l'intérieur de leurs établissements, effectuer de l'affichage public et de la publicité commerciale à la fois en français et dans une autre langue, pourvu que le français y prédomine.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface

L'Union nationale française fête la Saint-Sylvestre

Un cuissot de sanglier est au menu de la traditionnelle soirée de la Saint-Sylvestre organisée par l'Union nationale française.

La Saint-Sylvestre, la soirée qui fête l'arrivée du Nouvel an, débutera à 19h le 31 décembre à la salle de l'Union nationale française, 541, rue Giroux.

Une soirée dansante, animée par Marcel Lacroix, suivra le festin préparé par jean-Pierre Pichon du «Croissant». Billets: Christian au 233-4120 et François au 235-0403.

L.C.

Inscriptions pour le concours de sculptures sur neige

Le bureau du Festival reçoit les inscriptions jusqu'au 16 janvier 1989. Les candidats retenus seront informés le 20 janvier, l'oeuvre devant être exécutée entre le 29 janvier et le 5 février 1989.

Pour tout renseignement, contactez Lawrie Thibert au 237-7692 ou écrire au Festival du Voyageur, 768, avenue Taché, Saint-Boniface, R2H 2C4.

L'ancien petit séminaire transformé en centre d'hébergement

Le Centre des refugiés fête son premier Noël



photo: Philippe Descamps

Au CANA, les enfants du Laos et du Kanpuchéa découvrent le Canada, grâce au français.

Ouvert depuis le début février 1988, le centre d'accueil des nouveaux arrivants, ou CANA, héberge déjà 9 familles de réfugiés laotiens et khmers. Ces familles, soit 42 personnes, ont longtemps vécu dans les camps de Thaïlande avant de recevoir un billet d'avion et un visa pour Winnipeg.

«Certains enfants n'ont rien connu d'autre que les camps de réfugiés», indique l'abbé Gérard Dionne, qui connait bien ces camps pour y avoir vécu une année. S'ils ont pu venir au Canada, c'est grâce au système du parrainage.

Aujourd'hui, ces réfugiés peuvent rencontrer quotidiennement leurs parrains canadiens des paroisses de Sainte-Bernadette, Précieux-Sang et Cathédrale qui les ont soutenus. Pour chaque famille, les parrains se sont engagés à verser 10 000 $ sous la forme d'un loyer.

L'afflux de réfugiés du Sud-Est asiatique dans le monde a débuté dans la fin des années 70. Dans un premier temps à Winnipeg, les familles étaient réparties dans la ville. La création de centres d'accueil a permis d'adoucir la transition vers le monde nord-américain. Aide matérielle, réconfort spirituel, tout est mis en oeuvre pour éviter le traumatisme d'un changement de vie trop brutal.

«L'objectif du centre, indique Michelle Dubuc, la coordinatrice, c'est aussi de favoriser les rencontres entre les cultures et les nationalités.» Les réfugiés ne sont pas coupés de leur communauté, ce qui leur assure un certain réconfort. Mais les échanges avec l'extérieur sont encouragés.

Ainsi chaque famille dispose de son propre appartement. En revanche les repas sont pris en commun. «La coexistence de ces deux peuples semble sans problème», souligne Michelle Dubuc. En outre le centre est ouvert sur la ville. Les réfugiés de longue date ou les Manitobains sont les bienvenus, notamment lors des cérémonies religieuses.

Les réfugiés travaillent déjà

L'intégration dans la société canadienne passe en définitive par la recherche d'un emploi. Certains vont vite en besogne, à peine arrivés ils trouvent un travail grâce à leurs compatriotes installés au Manitoba. Selon Michelle Dubuc, «la majeure partie des réfugiés travaille déjà.»

Pour faciliter cette recherche d'emplois, les nouveaux arrivants adultes peuvent recevoir une formation à l'anglais. Le Laos et le Kampuchea étant d'anciennes colonies françaises, les plus âgés ont quelques souvenirs du français. Mais dans les camps, la seule langue étrangère pratiquée était l'anglais. La langue française est donc une découverte pour les enfants du CANA qui sont tous dirigés vers les écoles francophones.

Philippe DESCAMPS

VITE LU VITE SU

Alexander

Chute de plaintes à Silver Falls

Un nombre record de 246 plaintes contre l'évaluation foncière dans le dictrict local d'Alexander a été enregistré pour la période située entre juin et décembre 1988.

«C'est le chiffre le plus haut qu'on ait jamais connu. D'habitude, céla varie entre 80 et 100 plaintes», confirme Roger Bouvier, secrétaire-trésorier de la municipalité.

«Depuis le mois de juin, on a délivré 540 permis de construire, la plupart pour des chalets construits sur des nouveaux lots. C'est d'ailleurs de là que viennent la majorité des plaintes. Un seul propriétaire a déposé une centaine de plaintes pour des lots qu'il possède dans le coin de Silver Falls».

Le conseil du district d'Alexander a examiné les requêtes des plaignants le 1er décembre. Sept propriétaires s'étaient présentés. Roger Bouvier précise: «Les plaintes venaient d'un peu partout dans le dictrict qui, il faut le rappeler, mesure environ 600 milles carrés, soit trois fois plus que la ville de Winnipeg».

L.G

La Caisse populaire de Saint-Georges cherche de nouveaux locaux

Il y a du déménagement dans l'air à Saint-Georges: le district local d'Alexander et la Caisse populaire veulent tous deux se trouver de nouveaux locaux.

Les conseillers d'Alexander ont déjà prévu dans leur budget 1990 l'achat d'un terrain et la construction de bureaux tout neufs et plus spacieux que les locaux actuels. Roger Bouvier, secrétaire-trésorier d'Alexander, explique:

«On n'a pas assez de place pour les six employés ni pour les documents administratifs. Les bureaux actuels ont été construits dans les années 50 et agrandis quatre fois. Ils ont largement fait leur temps». Roger Bouvier précise que, faute de lots à Saint-Georges même, il est probable que les nouveaux locaux seront construits juste à la sortie du village.

De son côté, la Caisse populaire de Saint-Georges, où travaillent deux employées, a demandé au district local d'Alexander une évaluation de la valeur de ses locaux actuels *(ainsi que des taxes foncières)* pour un possible rachat.

Explications de la directrice, Ginette Vincent: «Pour l'instant, aucune décision n'a été prise. Mais il est vrai que nous serions intéressés par des locaux plus grands. La Caisse est installée dans le bâtiment actuel *(une ancienne école)* depuis 1962. Nous manquons de place, notamment pour les réunions du conseil d'administration et pour le stationnement des clients».

L.G

Sainte-Rose-du-Lac

Du gravier pour le curling de Laurier

La municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac a décidé le 19 décembre d'accorder un don d'environ 5000$ en gravier et en matériaux divers au curling de Laurier.

Depuis quelques mois, un projet de rénovation du curling est en cours de réalisation à Laurier. Il prévoit notamment l'installation de la glace artificielle d'ici le mois de juin et la construction d'une salle polyvalente.

Le projet représente un coût d'environ 60 000$. La province a accordé un octroi de 34 000$ et la municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac un octroi de 10 000$ *(sans compter les 5 000$ de matériaux)*. Le reste a été recueilli grâce à des prélèvements de fonds auprès de la communauté.

L.G.

NOMINATION



Dennis Connelly

Le conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain est heureux d'annoncer la nomination de Dennis Connelly au poste de Directeur de programmation pour le Ccfm.

Monsieur Connelly occupait auparavant le poste de coordonnateur de spectacles et fêtes communautaires.

Nous souhaitons à Dennis bon succès dans ses nouvelles fonctions qui débutent en janvier 1989.

MÉDIAS-tics

La revue de presse branchée



River Post

25¢

Mail Registration No. 4434 — Mo... ...er), Manitoba, Monday, November 28, 1988 — 36 Pages

Mishap claims a life

A head-on collision on Highway 75 near Ste. Agathe claimed the life of one man and sent one woman to the hospital November 23. Pronounced dead at Victoria Hospital in Winnipeg was Jacques Daneault, 34, of St. Jean Baptiste. Danta Kunzman, 46, of Winnipeg was taken to Victoria Hospital where she is currently in stable condition. Pictured at left, Morris firemen prepare to move Ms. Kunzman to an awaiting ambulance. Below, Arden Penner, a nurse who happened upon the accident, tends to Mr. Daneault before emergency crews arrived, while an unidentified passer-by assists. Inset below, the scene of the accident. Both victims were the lone occupants of their vehicles. Police blame icy roads for contributing to

La une du Scratching River Post (28 novembre)

Une photo indéfendable

■ **Le 23 novembre, une collision frontale de deux voitures près de Sainte-Agathe fait un mort. Une triste nouvelle que le journal qui couvre la région, le Scratching River Post de Morris, a répercutée dans son édition du 28 novembre.**

L'hebdo devait en parler pour au moins deux raisons: l'accident est survenu sur son territoire et la victime, Jacques Daneault, était de Saint-Jean-Baptiste qui fait aussi partie du territoire du Post.

Le hasard a fait en plus qu'une journaliste du Scratching River Post est arrivée peu de temps après la tragédie. Et les circonstances lui ont permis de prendre des photos, largement reproduites à la une du journal.

Les réactions ne se sont pas faites attendre, des lettres d'indignation ont été envoyées au journal, qui les a publiées dans le numéro du 12 décembre. L'éditeur s'est senti obligé d'ajouter des commentaires aux lettres.

Essentiellement, Doug Penner a justifié ainsi sa décision de publier des photos du drame: *«Past accident photo coverage, in each instance depicting humanitarian acts, has been recognized for its merits by the Winnipeg Volunteer Centre and the Canadian Community Newspapers Association».*

En clair, le Post a déjà eu un prix pour ce genre de photos dont un jury est souvent friand. Car en donnant un prix pour ce genre de photos, on salue la présence d'esprit du journaliste, son professionnalisme!

Sans aller jusqu'au procès d'intention, il n'est pas interdit de penser que la journaliste-photographe voyait déjà ses photos en première page. Et si vous apprenez un jour que le Post a eu un autre prix de la Newspapers Association, ne soyez pas surpris.

Parce que le sensationnalisme, sous couvert de professionnalisme, c'est la recette pour piquer l'intérêt des lecteurs.

Dans cette affaire, il ne faut pas perdre de vue que Doug Penner a dû prendre deux décisions:

Premièrement: publier les photos, montrer «un acte humanitaire», comme il le prétend. L'éditeur du Post s'est défendu en affirmant que *«All Post staff are cognizant of the fact the same news coverage criteria applies to them and their families»* et que *«The writer (d'une lettre) appears to imply there is a special news criteria for a small rural newspaper. We do not concur with that thinking».*

Dramatiser au maximum

Admettons que des arguments militent en faveur de la publication des photos de l'accident. *(Pour sa part en tout cas, jamais La Liberté n'aurait publié de telles photos. A chacun son éthique).*

Mais Doug Penner s'est bien gardé de défendre sa deuxième décision: publier les photos en première page. Donc dramatiser l'accident au maximum. Un accident qui, sans les photos, n'aurait probablement pas fait la une.

C'est clair: pour le Post, la nouvelle n'était plus l'accident, mais le fait qu'une journaliste de ce journal avait pu prendre des photos de l'accident.

Dans l'esprit d'un journal communautaire qui se respecte, petit ou grand, une telle décision est indéfendable, qu'on se réfugie derrière son sens du professionnalisme ou non.

Bernard BOCQUEL

Le redécoupage des comtés ruraux

La Rouge divisée

Les Franco-Manitobains qui votent dans la Rouge se retrouvent littéralement éclatés entre deux comtés: Morris et Emerson. Les municipalités rurales De Salaberry et Ritchot sont coupées en deux par les nouvelles frontières.

Ritchot tout d'abord: alors que Sainte-Agathe se retrouve dans Morris, Saint-Adolphe et Ile-des-Chênes rejoignent La Vérendrye. Dans De Salaberry, la nouvelle ligne de démarcation (est-ouest) est figurée par la route 23: au nord, le comté de Morris avec Saint-Pierre-Jolys, Aubigny, Otterburne; au sud, le comté d'Emerson comprenant Saint-Malo, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Letellier.

Réaction du maire de Saint-Pierre-Jolys, Gérald Fontaine: «Je ne suis pas du tout enchanté. La nouvelle carte me paraît diviser la communauté francophone. Traditionnellement, Saint-Pierre et Saint-Malo votent dans le même comté».

Réaction plutôt négative également du côté de Fernand Bérard, préfet de la municipalité De Salaberry: «Je ne suis pas trop en faveur de la nouvelle carte, parce qu'elle divise le territoire de la municipalité.»

Pour les élus municipaux francophones, l'appui du député apparaît comme la dernière planche de salut avant l'adoption par l'Assemblée législative de la nouvelle carte provinciale. Mais le député d'Emerson et ministre de la Voirie, Albert Driedger, reste prudent.

«Je dois rencontrer très prochainement des représentants de Saint-Pierre-Jolys et de la municipalité De Salaberry. J'ignore encore comment il est possible de réagir. Il faut étudier le processus juridique. Quoi qu'il en soit, il me paraît très difficile d'introduire des amendements au projet de loi en Chambre. Ce n'est pas la tradition pour les redécoupages électoraux. Surtout qu'on en est déjà à la troisième version».

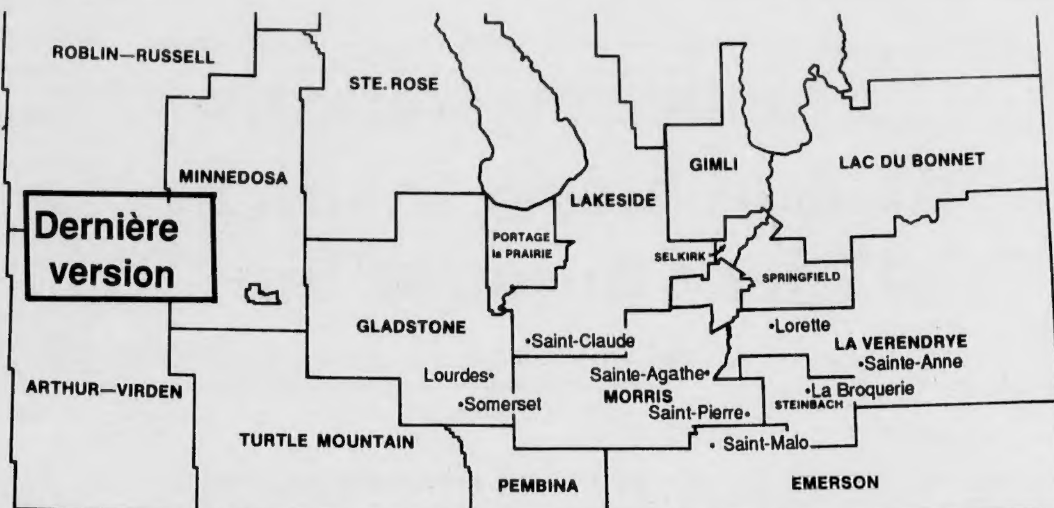
En effet, comme le redécoupage électoral, qui a lieu tous les dix ans, est confié à une commission indépendante (1), rares sont les députés qui osent remettre en cause la copie rendue. Le risque de se voir accusé «d'immixtion politicienne» est trop grand.

Le député conservateur de Minnedosa, Harold Gillesahmmer, en a fait la cruelle expérience lorsque, en septembre dernier, il a présenté une proposition de loi suggérant d'augmenter le nombre de sièges en région rurale *(de 22 à 25)* et dans le Nord *(de 4 à 5)* et de ramener à 30 *(contre 31)* le nombre de siège à Winnipeg. La proposition du député conservateur a aussitôt déclenché les foudres indignées de ses collègues libéraux et néo-démocrates.

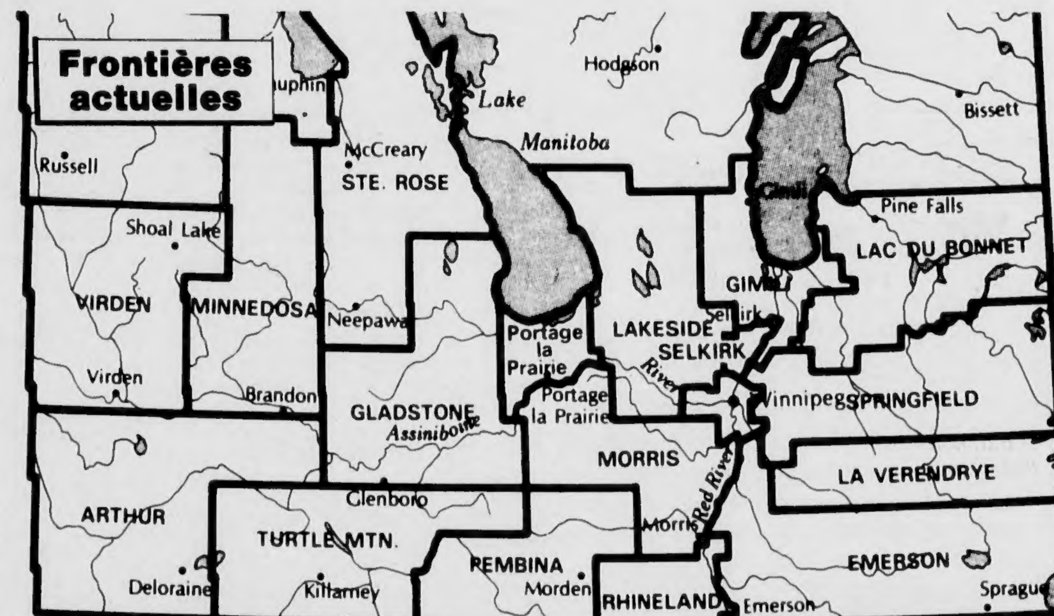
Tout laisse donc penser que la dernière mouture de la carte électorale provinciale, déposée au bureau du Premier ministre le 12 décembre, sera votée sans grands changements au cours de la prochaine session parlementaire. A moins qu'une majorité de députés décident de rompre avec la tradition de non-intervention qui règne dans ce domaine depuis près de 40 ans.

Laurent GIMENEZ

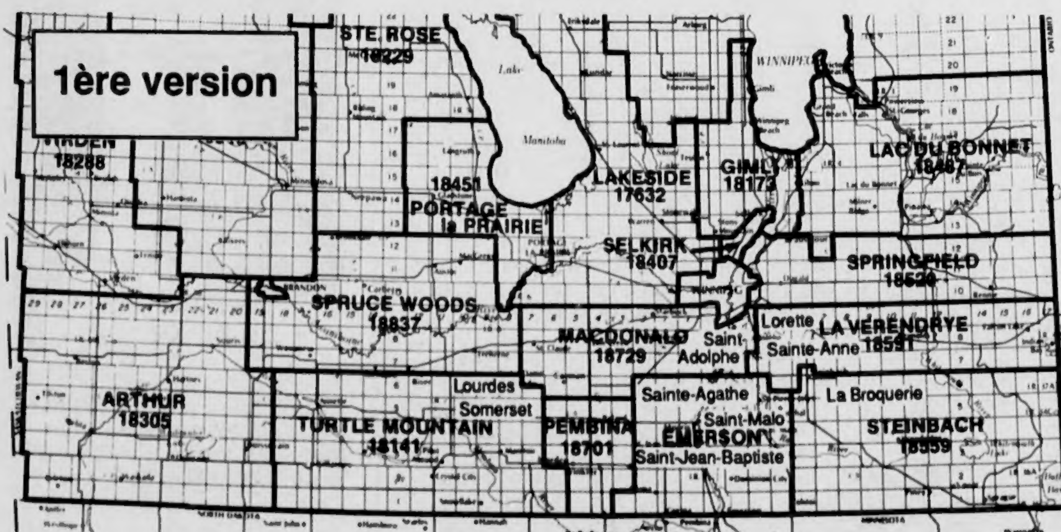
(1) La Commission de la division électorale était composée des trois personnes suivantes: Alfred Monnin, juge en chef du Manitoba, Arnold Naimark, président de l'Université du Manitoba. et Richard T. Willis, directeur général des Élections du Manitoba.



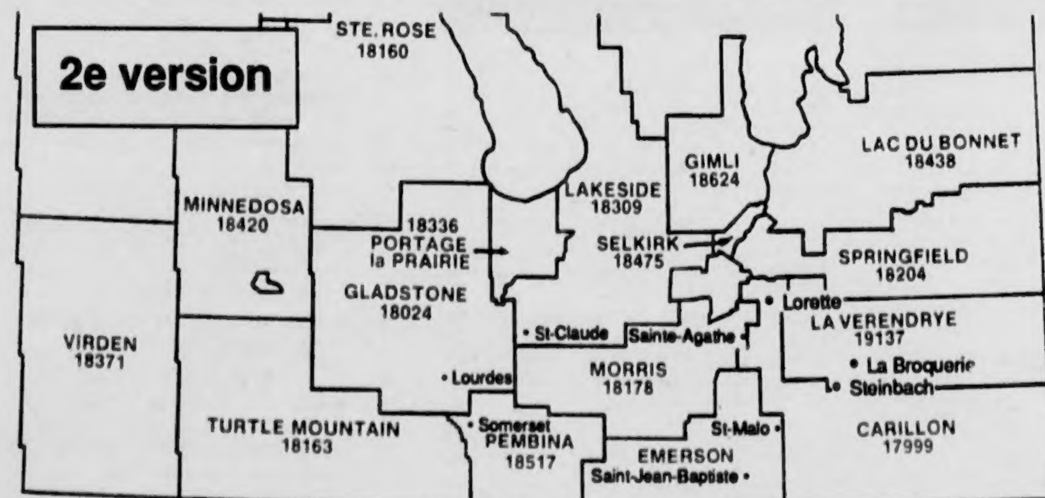
Décembre 1988: la version finale, qui corrige en bonne partie les «bizarreries» de la version précédente. On n'attend plus maintenant que le vote des députés en 1989.



Les frontières actuelles, inchangées depuis 10 ans.



Juillet 1988: des découpages clairs et nets, qui semblent recueillir l'assentiment général. Malheureusement, des erreurs de calcul vont obliger la Commission de la division électorale à réviser sa copie en tenant compte notamment des audiences publiques qui sont organisées à partir du 15 août.



Août 1988: préparée à la hâte, cette deuxième version, dans laquelle plusieurs municipalités rurales se retrouvent éclatées entre plusieurs comtés, suscite l'indignation de plusieurs élus municipaux et même de quelques députés, dont Gilles Roch, représentant de Springfield.

La Vérendrye se libère de Steinbach

Ça baigne pour la Seine!

La dernière mouture de la carte électorale provinciale fait la part plutôt belle aux villages francophones de la Seine qui, presque tous, se retrouvent dans le comté de La Vérendrye. A l'exception de La Broquerie et Marchand qui devront confier leurs destinées électorales au puissant Steinbach.

Le fait que Steinbach quitte le comté de La Vérendrye pour devenir le pôle d'un nouveau comté est la principale bonne nouvelle. Cela permet aux centres francophones situés dans La Vérendrye de s'affranchir de l'emprise du puissant village mennonite.

Gilles Roch, le député libéral de Springfield (son village, Lorette, fait désormais partie de La Vérendrye) ne cache pas sa satisfaction. «Dans la première version (voir nos cartes), j'étais essentiellement satisfait, parce que les communautés d'intérêt étaient respectées».

«Par contre, la 2e version n'avait absolument aucun sens, avec ce comté de Carillon qui ne correspondait à rien. Quant à la dernière carte, selon moi, c'est la version idéale. J'en suis très satisfait».

Une satisfaction qu'est loin de partager Roland Gauthier, le président du comité du village de La Broquerie. «Pour moi, la nouvelle carte représente un retour en arrière. Dans la 2e version, on était dans La Vérendrye. Et maintenant, on se retrouve dans Steinbach! Je ne sais pas encore comment on peut réagir, mais on va sans doute prendre contact avec notre député, Helmut Pankratz».

Peu de changements à noter dans la Montagne où Mariapolis, Saint-Léon, Somerset et Notre-Dame-de-Lourdes se retrouvent dans Gladstone. Lakeside regroupe Saint-Claude, Haywood et Fannystelle au sud, Élie, Saint-François-Xavier et Saint-Eustache au centre, et Saint-Laurent au nord.

Sainte-Rose-du-Lac, Sainte-Amélie et Laurier restent dans le comté de sainte-Rose, et les électeurs de Saint-Lazare voteront désormais dans le comté de Roblin-Russel. Pour terminer, un mot sur Saint-Boniface, qui devient trois fois plus grand en s'étendant vers l'est. La population augmentera peu cependant, les quartiers nouvellement «annexés» étant peu peuplés.

Laurent GIMENEZ

La justice en français dans l'Ouest canadien d'hier à aujourd'hui

La conquête de l'Ouest

La présence des francophones à l'Ouest du Manitoba demeure, pour bien d'entre nous, un mystère.

La Vérendrye, qui planta le drapeau français sur le sol manitobain, il y a plus de 200 ans, fut responsable avec ses successeurs de la découverte des artères fluviales allant des Grands Lacs jusqu'à l'océan Pacifique. Des postes, des commerces et des forts s'implantèrent le long des rivières et des lacs. Dans les années qui suivirent, la Compagnie de la Baie d'Hudson, fondée par Radisson, ainsi que sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, employaient quelques sept mille voyageurs de langue française à l'échelle du pays. Plusieurs s'installèrent sur place, à leur retraite au service de la compagnie, créant des îlots de colonies françaises éparpillés à travers l'Ouest. Avant l'arrivée massive des colons anglais du début des années 1800, les francophones constituaient la majorité ethnique dans la majeure partie des communautés de l'Ouest. Au Manitoba, à la création de la province en 1870, le fait français a été enchâssé dans la Constitution. Le restant des territoires demeurait sous l'effet de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest* qui elle-même reconnaissait la dualité linguistique.



PARLONS DROIT

L'auteur est directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc

Me Daniel MATHIEU

La Saskatchewan et l'Alberta

Créées en 1905 à même les territoires du Nord-Ouest, les lois constitutives de ces deux nouvelles provinces ne reprennent pas, à l'exemple du Manitoba, l'article 133 de la *Loi constitutionnelle de 1867* qui protégeait le bilinguisme législatif et judiciaire. L'article 16 de la *Loi sur l'Alberta* et la *Loi sur la Saskatchewan* prévoient que le droit en vigueur dans les territoires du Nord-Ouest continuera de s'appliquer aux nouvelles provinces jusqu'à ce qu'il soit modifié ou abrogé. La seule disposition législative alors au vigueur portant sur la protection du français législatif et judiciaire se trouvait à l'article 110 de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*. Cet article, garantissant l'usage du français devant la législature et les tribunaux, ne fut abrogé par les législatures de la Saskatchewan et de l'Alberta que cette année.

«Un droit ignoré n'est pas un droit!»

Dans la réalité, le statut de la langue française était tout autre que celui qui était prévu par la loi. À la création des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, les français étaient devenus minoritaires. Contrairement à leur concentration géographique du Manitoba à Saint-Boniface et ses alentours, dans ces provinces, les communautés francophones se trouvaient isolées et éparpillées à l'échelle du territoire. Avec le temps, les francophones de ces provinces ont vite subi les ravages de l'assimilation et de l'absence de services dans leur langue maternelle. L'article 110 était ignoré par les autorités et la population francophone n'était pas consciente de son importance. Pourtant, la fierté individuelle de parler en sa langue natale reprit le dessus. On s'adressa à la Cour pour vérifier si l'on avait encore le droit de s'exprimer en français.

Par la bouche des tribunaux

Le droit de parler en français devant l'Assemblée législative est amené devant les tribunaux en premier. En 1965, la Cour de district de l'Alberta juge, dans l'affaire *General Motors Acceptance Corp. of Canada Ltd. c. Perozni*, que l'utilisation du français peut être permise devant l'Assemblée d'après la coutume plutôt qu'en vertu de la loi. Puis l'an dernier, le député Léo **Piquette,** prend la parole en français à l'Assemblé législative de l'Alberta. Ce droit lui est refusé par la Chambre mais la Cour donnera raison au député quelques mois plus tard en se basant sur l'article 110 de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest*, toujours en vigueur. Entre temps, depuis 1970, l'Alberta a adopté une loi faisant de l'anglais la seule langue de rédaction des documents publics. Puis enfin, en 1985, on s'adresse à la Cour afin de trancher le conflit entre l'article 16 de la *Loi sur l'Alberta* et le fameux article 110, dans la cause *Paquette c. La Reine*. Monsieur Paquette voulait que son procès ait lieu en français. La Cour suprême du Canada lui donnera raison trois ans plus tard. Avec l'article 110, le bilinguisme judiciaire avait survécu sans qu'on le sache. La Cour se prononça cette année dans le même sens dans une cause semblable en Saskatchewan *R. c. Mercure* quant à l'article 16 de la *Loi sur la Saskatchewan*.

Droits reconnus mais bafoués

Il semblait ainsi que justice se faisait enfin, pour les quelque 65 000 Franco-albertains et les quelque 20 000 Fransaskois. Mais la victoire fut de courte durée.

Car si la Cour suprême du Canada avait reconnu la primauté de l'article 110, elle avait également indiqué que cette disposition pourrait être abrogée par une loi ordinaire bilingue de l'Assemblée législative. C'est exactement ce que les provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta décidèrent de faire en adoptant chacune sans tarder une loi linguistique abolissant tous les droits conférés par l'article 110. Ces lois prévoient par contre, de permettre l'usage du français devant certains tribunaux et donnent la discrétion au gouverneur en conseil de traduire en français certaines lois et documents publics.

Et du côté de l'éducation

Les lois scolaires de ces deux provinces ne prévoient aucunement le droit à l'enseignement en français. Par contre la *Loi sur les écoles de l'Alberta* prévoit que certains cours en français peuvent être offerts, malgré le fait que la langue officielle de l'enseignement est l'anglais. Dans l'affaire *Mahé et als c. Alberta*, la Cour d'appel détermina l'an dernier que le droit de gestion doit accompagner le droit à l'enseignement en français. La même décision a été rendu, en Saskatchewan cette année dans l'affaire *Commission des écoles fransaskoises et als c. Saskatchewan*.

La Loi et les droits: deux réalités

Lorsqu'on compare le cheminement des droits linguistiques des Franco-manitobains à ceux des Franco-albertains et des Fransaskois, on y retrouve plus de similarités que de divergence.

Le point de départ était le même: l'article 110 de la *Loi sur les territoires du Nord-Ouest* qui reconnaissait le bilinguisme judiciaire et législatif. Mais à la création des provinces, seul au Manitoba, cette garantie est reprise dans la loi constitutive. En plus, on y ajoute une protection spécifique des écoles déjà établies par la coutume.

Pourtant, les gouvernements des trois provinces ont pris la même position: l'anglais sera la seule langue officielle. Que les droits linguistiques aient été enchâssés dans la Constitution au Manitoba n'y changera rien face à un gouvernement décidé d'ignorer les droits de sa communauté francophone. Dans chaque province, seul le recours devant les tribunaux a contraint les Assemblées législatives à reconsidérer leurs positions. Les articles 22 et 23 au Manitoba, n'étant accessibles aux modifications éventuelles du gouvernement, les droits qui y sont conférés sont garantis. Ce qui n'était hélas pas le cas en Saskatchewan et en Alberta.

Mais comme l'histoire nous l'indique, un droit, garanti ou non, n'a de valeur que lorsqu'on l'utilise. En soi, il n'est que la semence dans la terre. Pour lui donner vie, il faut le nourrir et sarcler les mauvaises herbes qui l'étouffent. Avec le temps et du labeur, il s'épanouira. Ainsi, c'est par le truchement de ces droits linguistiques que la communauté française s'épanouira dans l'Ouest de demain.

À venir

Nous regarderons prochainement comment le fait français a évolué en Colombie-Britannique et dans les territoires du Nord-Ouest et du Yukon.

Ces terres représentent en effet les frontières du Nord et de l'Ouest du continent. Pourtant, la francophonie y est présente, tout comme chez nous.

L'histoire a réservé à ces communautés francophones une évolution distincte à la notre. Que représente aujourd'hui l'étendue de leurs droits linguistiques?

Terminologie juridique

Offence/offender

Offense en français ne peut s'employer pour rendre le terme anglais «offence» en matière pénale. En français, une offense désigne une parole ou action qui blesse quelqu'un dans son honneur, dans sa dignité *(Petit Robert)*

Le terme anglais «offence» en droit pénal se traduit en règle générale par INFRACTION.

Ex.: *Commettre l'infraction prévue au paragraphe 238(5) du Code criminel.*

L'expression «indictable offence» se rend toutefois en français par ACTE CRIMINEL.

On parle de la COMMISSION ou de la PERPÉTRATION d'une infraction.

Le terme «offender» se rend de différence façons en français.

Le *Code criminel* retient l'expression CONTREVENANT. On peut également parler de l'AUTEUR DE L'INFRACTION. Le terme «offender» se rend aussi par DÉLINQUANT en rapport aux jeunes contrevenants ou en rapport aux DÉLINQUANTS DANGEREUX («dangerous offenders»)

(Source: AJEFO, Ottawa)

Nouvelles

L'Institut *Joseph-Dubuc Inc.* entend envoyer un représentant des praticiens d'expression français du Manitoba à la délégation canadienne qui participera au Congrès de l'*Institut international de droit d'expression française*, qui aura lieu à Paris en France, du 7 au 9 janvier 1989. Le thème du Congrès portera sur «LES DROITS DE L'HOMME ET DU TRAVAILLEUR DANS L'ENTREPRISE».

Nos juristes français en pratique privée au Manitoba ont une expérience précieuse qui se veut un atout de grande valeur pour l'évolution de la langue française dans le domaine du droit.

Nous pensons que la participation d'un praticien d'expression française du Manitoba à la délégation canadienne de ce congrès enrichira incontestablement la diversité et la représentation de la profession juridique canadienne unique en soi. La perception qu'a la pratique du droit en français au Manitoba des questions de droit contemporain fait partie intégrale de la réalité d'aujourd'hui au sein du droit d'expression française.

VITE LU VITE SU

Canada

Léo Duguay chez Joe Clark

L'ancien député conservateur de Saint-Boniface, Léo Duguay, est maintenant l'homme de confiance du ministre des Affaires extérieures, Joe Clark.

Léo Duguay, qui a perdu son siège lors de la dernière élection fédérale, occupe le poste de chef de cabinet. La position de chef de cabinet avait été créée lors de l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1984.

Il s'agit d'un poste strictement politique: si le ministre change de portefeuille, son chef de cabinet le suit.

Entre autres responsabilités, Léo Duguay embauche les adjoints au ministre, assure les briefings. Il est le passage obligé entre les sous-ministres *(fonctionnaires)* et le ministre.

Léo Duguay fera la navette entre Ottawa et Saint-Boniface, qui demeure son lieu de résidence.

B.B.



photo Bernard Bocquel

L'ex-député de Saint-Boniface, Léo Duguay, est maintenant le bras droit politique du ministre des Affaires extérieures.

La Rouge

Par où passera la route 75?

Les résidants de Saint-Jean-Baptiste, Morris et Emerson vont bientôt pouvoir donner leur avis sur le tracé de la route 75.

Très bientôt, a indiqué le ministère de la Voirie, un questionnaire sera disponible avant que des audiences publiques soient tenues. Les dates des audiences publiques seront annoncées plus tard.

Le ministre Albert Driedger a assuré qu'il tenait à recevoir les opinions des résidants avant de prendre toute décision sur le tracé du dédoublement entre Morris et Emerson. Des considérations d'ordre technique, social, économique et environnemental seront aussi prises en compte.

B.B.



photo: Lucien Chaput

Le docteur Maurice Roy. La médecine familiale, ça va jusqu'à la visite à domicile pour certains patients qui ne peuvent plus se déplacer.

Un nouveau médecin francophone à Saint-Boniface

Un francophone prend la relève du docteur Clément Lavoie

Après plus de quarante ans de service, le docteur Clément Lavoie prend sa retraite, sachant qu'un médecin francophone le remplacera.

A partir de janvier 1989, c'est le docteur Maurice Roy, 27 ans, diplômé de l'Université de Montréal et du Collège des médecins de famille du Canada, qui recevra les patients dans l'ancien bureau du Docteur Lavoie au 400, avenue Taché.

La spécialisation du docteur Maurice Roy, c'est la médecine familiale. «On offre un suivi sur toute la vie du patient. Durant sa vie, une personne doit passer à travers certains stades. On est conscient de ces faits et on en tient compte».

«Je me suis intéressé à la médecine familiale parce que je suis intéressé au suivi des gens», souligne celui qui a pratiqué la médecine dans la région de la Baie James l'an dernier.

«Le système de santé est assez compliqué que les gens ont besoin de quelqu'un qui les connait un peu mieux, qui peut les guider à travers le système».

«Parfois les spécialistes ne voient pas qu'il y a d'autres choses à prendre en considération que ce qui touche leur domaine d'expertise».

«En médecine familiale, on prend une approche bio-psychosociale. On prend en considération le contexte familial et les caractéristiques personnelles du patient».

L.C.

Le bilinguisme au programme du prochain conseil municipal

Montcalm fait cavalier seul

La municipalité rurale de Montcalm souffle le chaud et le froid en matière de bilinguisme. Cette question sera d'ailleurs à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil mercredi 11 janvier.

Au cours de leur dernière réunion, le 14 décembre, les conseillers ont pris la décision d'annuler une motion précédente qui accordait un soutien financier au préfet de la municipalité, Albert St-Hilaire, dans le cadre de ses fonctions au sein de l'Association des élus municipaux de langue française.

«Les conseillers ont jugé que ce soutien financier n'était plus nécessaire, maintenant que l'association en question peut rémunérer elle-même Albert St-Hilaire pour ses déplacements», explique Yves Sabourin, le secrétaire-trésorier de Montcalm.

Par ailleurs, à la demande du conseil municipal, Yves Sabourin a établi une liste des services bilingues déjà offerts par l'administration de Montcalm et des recommandations sur ce qui pourrait être amélioré. Ce document de travail sera étudié par les conseillers le 11 janvier afin de mettre au point une politique de bilinguisme pour la municipalité.

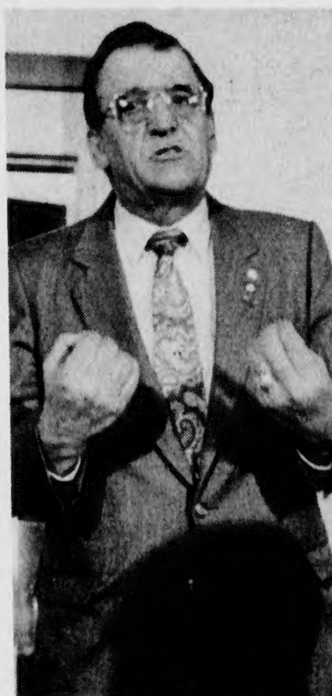


photo: Laurent Gimenez

Albert St-Hilaire, préfet de Montcalm. Les conseillers ne payeront pas.

«Nous offrons déjà un bon nombre de services dans les deux langues, explique Yves Sabourin: la correspondance avec les particuliers, les services au comptoir, les réponses au téléphone».

Yves Sabourin suggère qu'une partie des documents produits par la municipalité, pour l'instant partiellement bilingues, soient imprimés totalement dans les deux langues au fur et à mesure du renouvellement des stocks. Exemples: les factures émises par Montcalm ainsi que les enveloppes et le papier à en-tête de la municipalité. La même règle pourrait s'appliquer pour les panneaux de signalisation extérieurs, qui seraient bilinguisés au fur et à mesure de leur remplacement.

En revanche, précise Yves Sabourin, il n'est pas question pour l'instant de traduire en français les procès-verbaux et les arrêtés municipaux. «Il y a trop d'incertitudes à ce moment-ci. On ne sait pas qui traduirait ni comment, ni combien cela coûterait».

Yves Sabourin souligne que les conseillers de Montcalm tiennent à mettre au point une politique de bilinguisme «très flexible» et la moins coûteuse possible. Précisons qu'il n'a pratiquement pas été tenu compte du plan de bilinguisme proposé par Maurice Gauthier au nom de l'Association des élus municipaux de langue française.

«Les conseillers estiment qu'ils sont capables de préparer leur politique de bilinguisme eux-mêmes», indique Yves Sabourin. Rappelons que jusqu'à présent, un seul village Manitobain s'est doté d'une politique écrite sur le bilinguisme: Saint-Pierre-Jolys *(le 23 novembre).*

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Saint-Lazare

Plus de 5 000$ de dons dans la région de Saint-Lazare

La municipalité rurale de Saint-Lazare a distribué en 1988 un total de 4 800$ de subventions à différents organismes.

Parmi les bénéficiaires, citons: Association athlétique de Saint-Lazare: 1 400$; cimetière de Saint-Lazare: 600$; Chevaliers de Colomb de Saint-Lazare: 100 $ *(pour la distribution de bonbons du Père Noël le 18 décembre).*

De son côté, le village de Saint-Lazare a fait don de 300$ à la Valley Services for Seniors, qui offre différents services aux personnes âgées de toute la région. 100$ ont également été remis au Northwest Market Festival qui organise une fois par an un concour de poésie et de chant.

L.G

Disney devrait changer de nom

Amoureux de Walt Disney, abstenez-vous. Le tout dernier bébé des studios Disney, Oliver and Company, est un rejeton que le grand Walt aurait renié.

La déception est d'autant plus vive qu'on comptait sur les studios Disney pour combattre les dessins animés affligeants de rigidité que la télé impose aux enfants des années 80.

Évidemment, mythe oblige, l'animation de Oliver and Company n'est pas aussi pourrie que celle des dessins animés robotisés fabriqués à la chaîne au Japon ou ailleurs.

Les concepteurs de ce dessin animé ont subi l'influence du vidéo-clip : découpage et montage saccadés qui ne laissent guère de place à la poésie walt-disneyenne.

Oliver and Company n'aurait pas dû sortir pour marquer Noël, mais le massacre de la Saint-Valentin.

B.B.



Hart-Rouge. Un nouveau vidéo-clip, *Et après tout ça*, sera vraisemblablement tourné à Winnipeg d'ici quelques mois. Le vidéo-clip incorporera une sculpture de neige de l'artiste franco-manitobain, Réal Bérard.

Hart-Rouge termine l'année en spectacle

Le groupe rock Hart-Rouge sera occupé durant le temps des fêtes. A l'affiche: deux spectacles à Winnipeg et un à Ottawa.

Le vendredi 23 décembre, le groupe composé de Paul, Michelle, Annette et Suzanne Campagne sera à B'Ways, la boîte de nuit de l'Hôtel Fort Garry.

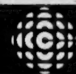
Le vendredi 30 décembre, les artistes originaires de Willow Bunch en Saskatchewan participeront au premier West End Rock Festival avec Rocki Rolleti et Monuments Galore au West End Cultrual Centre.

Quant au spectacle du 31 décembre à Ottawa, il «sera diffusé par Radio-Canada et CBC la veille du jour de l'an», souligne Suzanne Campagne, l'une des interprètes du groupe.

L'année 1988 a été bonne pour Hart-Rouge. Le dernier 45 tours du groupe, lancé à l'automne, est maintenant en 48e position au palmarès québécois. Le vidéo-clip de cette même chanson, The Heart of the Matter, passe régulièrement à la chaine Musique Plus *(le Much Music québécois)* depuis maintenant 14 semaines.

L.C.

télé-horaire aux temps des fêtes du lundi 26 décembre au dimanche 1er janvier



Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

- 7h30 - ASTRO LE PETIT ROBOT
- 8h00 - TAPE TAMBOUR
- 8h15 - BOBINO
- 8h30 - BONJOUR SANTÉ
- 10h00 - LES OUFS
- 10h15 - INIMINIMAGIMO
- 10h30 - PASSE-PARTOUT
- 11h00 - LES HÉRITIERS
- 12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
- 16h00 - FÉLIX ET CIBOULETTE
- 18h00 - CE SOIR MANITOBA
- 21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
- 21h25 - LE POINT
- 22h00 - LA MÉTÉO
- 22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 26 déc.

9h00 Les chemins de la réussite

11h30 Grisu, le petit dragon

11h45 Animation illimitée

12h15 L'espace d'une vie

13h15 Le crime d'Ovide Plouffe

14h15 Dallas

15h15 Le clan Campbell

15h45 Fariboles

16h30 Cocologie

17h00 Les belles histoires des pays d'en haut

18h00 Le téléjournal

18h05 Mario Luraschi

18h30 Le Bonhomme de Neige

19h00 Ma tante Alice

19h30 Robert et compagnie

20h00 Des dames de coeur

22h15 La loi de Los Angeles

23h15 Cinéma
Interlude. Drame sentimental réalisé par Kevin Billington. Avec Oskar Werner, Barbara Ferris, Virginia Maske et Donald Sutherland. (brit. 68)

mar. 27 déc.

9h00 Les chemin de la réussiste

11h30 Il était une fois... l'homme

12h00 Fariboles

12h15 Accroche-toi à ton rêve.
Drame. Avec Jenny Seagrove, Stephen Collins, Deborah Kerr et Claire-Bloom (1re de 4)

13h15 Hello Einstein

14h15 Cinéma
La dernière licorne. Conte en dessins animés (amér. 82)

16h30 Minibus

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 Grand air

18h00 TÉLÉJOURNAL

18h05 Destination bleue

18h30 Le plus beau des cadeaux

19h00 Star d'un soir

20h00 L'héritage

22h15 Dallas
Le soulagement.

23h15 Cinéma
Les yeux du coeur. Comédie dramatique réalisée par Milton Katselas. Avec Edward Albert, Goldie Hawn et Eileen Heckart (amér. 72)

merc. 28 déc.

9h00 Les chemin de la réussiste

11h00 ÉMISSION ÉDUCATIVE MANITOBAINE
Terrarium. Le son.

11h30 Le petit castor

12h15 Accroche-toi à ton rêve.
(2e de 4)

13h15 Hello Einstein
(2e de 4)

14h15 Le temps de vivre

15h45 Fariboles

16h30 L'intrigue

17h00 L'heure Disney
Avoir dix-sept ans à quarante ans. (1re de 2). Comédie.

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Nations en transition

19h00 Iniminimagimo

20h00 Laser 33-45
(Prochaine émission le 4 janvier)

22h20 Actuel

23h20 Cinéma
Benvenuta. Drame sentimental. Avec Fanny Ardant, Vittorio Gassman et Mathieu Carrière. (belge 83)

jeu. 29 déc.

9h00 Le cirque de demain

11h30 Les aventures de Virulysse

12h15 Accroche-toi à ton rêve.
(3e de 4)

13h15 Hello Einstein
(3e de 4)

14h15 Cinéma
Le magicien d'Oz. Comédie musicale. Avec Judy Garland et Frank Morgan. (amér. 39)

16h30 Trabouilidon

17h00 Les insolences d'une caméra

17h30 À première vue, magazine
(En reprise vendredi à 23h20).

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Voyage grandeur

19h00 Ciné-fête
La guerre de tuques. Comédie dramatique. Avec Cédric Jourde, Julien Élie, Maripierre Arseneau-D'Amour et Marise Cartwright (can. 84)

20h00 Lance et compte II
(dern. de 13).

23h20 Cinéma
Le Roi de coeur. Conte.

vend. 30 déc.

9h00 Les nouvelles étoiles du cirque

11h30 Légendes du monde
Séries de contes.

12h15 Accroche-toi à ton rêve.

13h15 Hello Einstein

14h15 Cinéma
Vivre libre. Film d'aventures (brit. 65)

16h30 Au jeu

17h00 Du Tac au Tac

17h30 À plein temps

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Découverte

19h00 Les grands films
Henri. Drame. Avec Éric Brisebois, Jacques Godin, Lucie Laurier, Julien Poulin, Marthe Turgeon et Claude Gauthier (can. 86)

20h00 Lance et compte II
(12e de 13)

22h20 Le temps d'une paix

22h50 La cour en direct

23h20 À première vue, magazine
(Reprise du jeudi à 17h30).

23h50 Cinéma
Tout feu, tout flamme. Comédie.(fr. 81)

sam. 31 déc.

7h30 Passe-partout

8h00 Gabby et les petits malins

8h30 La famille Câlinours

9h00 Les Schtroumpfs

9h30 Mystérieuses cités d'or

10h00 Signé Cat's Eye

10h30 La barre fixe

11h00 Songe d'une nuit d'été

11h35 Chasseurs de Miel

12h00 Ciné-famille
Douze mois; Dernier rêve; Le lapin de velours.

14h00 L'univers des sports

15h30 Grand air

16h00 La course des Amériques

17h00 Le s correspondants racontent 1988
Revue de l'année des événements qui ont marqué la scène internationale.

18h00 Juste pour rire

19h00 La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Les Canadiens affrontent les Oilers.

22h00 Edith Piaf

23h00 Bye Bye 88
Avec Dominique Michel, Pauline Martin, Yves Jacques et Patrice L'Écuyer. (Reprise demain à 19h30).

24h00 Salut 89
Soirée du nouvel an à la Salle de bal du Château Frontenac à Québec, animée par Pierre Lalonde.

0h00 Un soir au Cotton Club

dim. 1er janv.

7h30 Passe-partout

8h00 Le monde de David, le gnome

8h30 Lucky Luke

9h00 Rahan

9h30 La véritable histoire de Malvira

9h45 Parcelles de soleil

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe du jour de l'An célébrée en l'église St-Pierre Apôtre à Montréal.

11h00 Le Tsar Saltan

12h00 La semaine verte

13h00 Rencontres
Inv. Marguerite Hoppenot. Les dons de la femme.

13h30 Les matinées du dimanche
La guerre des boutons et Le petit soldat de plomb.

15h30 Propos et confidences

16h00 La grande visite

17h00 Second regard

18h00 Fiord Désolation

18h30 L'heure Disney

19h30 Bye Bye 88

20h35 Les beaux dimanches
La poursuite du bonheur.

21h35 Le téléjournal

21h55 Les voeux fédéraux

22h00 Les beaux dimanches
Henryk Szeryng (dern. de 2). «Sur scène». Concert mettant en vedette Henryk Szeryng, l'un des plus grands violonistes de ce siècle.

23h00 Les nouvelles du sport

23h15 Paul Sébastien à l'Olympia

0h15 Ciné-club
Boudu sauvé des eaux. Comédie Avec Michel Simon, Marcelle Hainia et Jean Dasté. (fr. 32)

1h40 L'Alcazar
Super revue animée par Jean-Marie Rivière à l'Alcazar de Paris.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

De beaux livres pour les enfants

C'est pas plus cher en français

Vous songez à offrir des livres pour Noël? Le défi, c'est l'embarras du choix. C'est incroyable ce qu'on peut trouver dans le domaine du livre en français pour enfants.

A Saint-Boniface, il y a deux librairies générales françaises: *La Boutique du livre* sur la rue Kenny et la librairie *À la page* sur le boulevard Provencher.

Les deux librairies ont une bonne sélection de livres pour enfants. «Ce qu'il faut savoir lorsqu'on achète un livre pour enfant, c'est l'âge de l'enfant», explique Léonie Boisvert, propriétaire de la *Boutique du livre*.

Est-ce que c'est un livre avec des mots, ou un livre qui va servir à une maman ou une grande soeur pour raconter une histoire à l'enfant».

«Ce qui est important», renchérit Gérald Boily de la librairie *À la page*, «c'est le niveau de l'enfant. Très souvent, l'âge est indiqué sur le livre».

Autre chose à considérer? «Ça dépend aussi si on cherche un livre de divertissement ou un livre éducatif comme des cahiers d'activités.»

Il y a des livres pour jouer, des livres en plastique, souligne Léonie Boisvert. Il y a des livres musicaux, des livres qui viennent avec le texte enregistré sur cassette, ajoute Gérald Boily.

De 3$ à 30$

Côté coûts, les prix varient entre 3$ et 30$. «Entre 3$ et 10$, il y a un très bon choix de livre», évalue Gérald Boily. «De 10$ à 20$, on peut avoir de très beaux livres qui sont très bien faits».

Un dernier point: les livres pour enfants en français ne sont pas plus dispendieux que les livres pour enfants en anglais. «Pour un livre relié, le prix est pareil que ce soit en français ou en anglais», note Gérald Boily.

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

Léonie Boisvert (à gauche) et Yvette Bérard de la Boutique du livre, ou spécialisé, c'est toujours un cadeau qui est très bien reçu.



photo Lucien Chaput

Michelle Contz et Lynne Boily de la librairie A la page, boulevard Provencher. Des livres, des jeux et des globes terrestres en français.

Lire et jouer en français

On connaît tous sans doute quelqu'un qui serait content de recevoir un beau livre pour Noël. Encore là, c'est l'embarras du choix.

Les deux librairies générales de Saint-Boniface, *À la page* et la *Boutique du livre*, ont sur leurs rayons tous les titres publiés au Manitoba français.

En plus, les deux librairies ont des titres qui sont toujours populaires. «Nos meilleurs vendeurs, ce sont Tchipayuk de Ronald Lavallée; Ma chère petite soeur, le dernier de Gabrielle Roy; et Les filles de Calleb d'Arlette Cousture», note Léonie Boisvert, propriétaire de la Boutique du livre.

Gérald Boily de la librairie À la page est du même avis. Et il ajoute: «La détresse et l'enchantement de Gabrielle Roy est un titre bien connu. Mais il y a aussi De quoi t'ennuis-tu Evelyne de Gabrielle Roy qui est moins connu».

Pour les amateurs de jeux de société, la librairie À la page a toute une gamme de jeux en français, allant du Scrabble à la toute dernière version française de Pictionary.

L.C.

VITE LU VITE SU

Province

Musiciens et chanteurs amateurs, à vos cassettes!

CKSB et CBWFT Manitoba organisent leur troisième concours de la meilleure chanson originale en langue française et de la meilleure pièce instrumentale de l'année.

Pour tout autre renseignement, et pour obtenir un formulaire d'inscription, adressez vous à Radio-Canada, 607, rue Langevin à Saint-Boniface ; ou téléphoner à Gilles Fréchette au 786 0509.

Ph.D.

Noël sur CKSB

L'équipe de Radio-Canada vous a concoté un beau Noël dont voici le programme:

Samedi 24 décembre:

• à 23h:«De Nazareth à Bethléem», un conte inédit lu par Mme Claude Myre.

Dimanche 25 décembre:

• 0h00 : Messe de minuit, enregistrée à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal et célébrée par le cardinal Paul Grégoire.

• de 1h à 6h «réveillon de Noël», chacun est invité à exprimer ses voeux de Noël sur les ondes *(téléphone :233 8020)*

• 6h04 : «Le matin de la fête», lecture de Jean-Pierre Sauriol suivie par la «messe du monde», célébrée par le père Richard Guimond.

• 8h04 : émission spéciale Noël avec Jacques Bertrand.

• 11h08 : «les plus beaux moments», François Rozet présente sa version de «l'homme qui plantait des arbres».

• 12h04 et 17h04 : traditionnels voeux de Noël des personnalités du Manitoba.

• 18h04 : «Café Rimbaud», spécial Jacques Brel, reprise de l'émission du 9 octobre 1988.

Robert Bérard, des Canadiens de Saint-Pierre

Quand t'es Canayen, t'as du sang rouge

«Quand tu es jeune, tu joues au hockey parce que tu aimes ça, tout simplement, remarque Robert Bérard. Comme adulte, c'est une sorte de soupape de sécurité. Le hockey, c'est bon contre le stress.»

L'ailier droit des Canadiens de Saint-Pierre est, en quelque sorte, un «jeune vétéran» avec l'équipe. À 24 ans, il en est déjà à sa 9e saison.

Comment voyais-tu la ligue Hanover-Taché quand tu étais jeune?

«Quand j'étais jeune, la HTHL, c'était comme la Ligue Nationale, explique le Saint-Pierrois,qui est professeur à l'école de Saint-Malo. Tu as 12 ou 13 ans, et tu trouves ça gros. Tu veux absolument jouer dans cette ligue-là.»

J'imagine que tu n'as pas été déçu.

«Non, les joueurs de la ligue prennent leur hockey très au sérieux. On dit souvent que la seule différence entre nous et les Savards et les Gretzkys, c'est qu'eux, ils se font payer!»

«Une fois qu'un match est fini, on se rencontre souvent à l'hôtel les deux équipes, mais sur la glace, c'est sérieux.»

Mon père disait...

«Tu sais que le hockey est important pour le village aussi. Certaines parties,il peut y avoir 800 ou 900 personnes dans l'aréna. Le jour d'après au restaurant, si tu as mal joué, les gens vont te le dire.»

Traditionnellement, le rival de Saint-Pierre, c'est qui?

«Saint-Malo. Quand Saint-Pierre joue contre Saint-Malo, toute la ligue en parle. C'est la guerre. Les villages sont très proches. On connaît leurs joueurs, eux nous connaissent. Ils sont assez loin pour qu'on puisse ne pas les aimer. Mais assez proches pour qu'on sache tout sur eux. C'est comme les disputes familiales, même la police ne veut pas s'en mêler!»

C'était qui les idoles de ta jeunesse au hockey?

«Je dirais Guy Lafleur, Il était ailier droit comme moi. Évidemment, dans ma famille, on a toujours: pris pour les Canadiens de Montréal. Mon père *(Henri Bérard)* disait toujours «Quand t'es Canadien français, tu as du sang rouge dans les veines. Donc, tu prends pour les Canadiens de Montréal!»

Qu'est-ce que tu aimes le plus de la ligue Hanover-Taché?

«C'est le meilleur hockey dans la région. Chaque équipe a 2 ou 3 joueurs qui pourraient jouer dans un niveau plus haut, la Cash League en ville par exemple.

«La HTHL est une des plus vieilles ligues de hockey au Manitoba. Elle a mûri pendant que d'autres ligues ont fait faillite».

L 'esprit de jeu est bon aussi. Tu peux te défrustrer dans le vestiaire, puis ça reste là. Les gens ne répètent pas ce qu'ils ont entendu dans la *dressing room.*»

Daniel TOUGAS



photo Daniel Tougas

Le hockeyeur Robert Bérard garde déjà de bons souvenirs de sa carrière de 9 ans avec les Canadiens de Saint-Pierre. Le Saint-Pierrois se souvient, entre autres, du match contre Saint-Malo,il y a deux ans, où il a compté 5 buts.

«Je dirais aussi qu'un des moments les plus mémorables, c'était lors de ma première partie dans la HTHL. J'ai compté un but contre Niverville. Ce qu'il y a de drôle, c'est que j'ai à peine joué pour le reste de la partie!»

Robert Bérard passe les équipes en revue

(avec une pointe d'humour)

Voici les équipes de la Hanover-Taché vues par Robert Bérard des Canadiens de Saint-Pierre.

Sainte-Anne: bonne organisation, compétitif, bon système de hockey mineur; une équipe gagnante.

Saint-Malo: gagner, c'est tout; le hockey, c'est leur vie; ça passe avant leur ouvrage, avant les études. C'est comme le disait Vince Lombard, l'entraîneur des Green Bay Packers: «Winning isn't everything,it's the only thing!»

Hanover-Taché

Classement général
(au 19 décembre 1988)

Division Sud

	J	G	P	N	T
Niverville	12	8	3	1	17
Landmark	9	8	1	0	16
Sainte-Anne	10	6	3	1	13
Steinbach	11	2	9	0	4
Lorette	8	1	7	0	2

Division Nord

	J	G	P	N	T
La Broquerie	10	7	3	0	14
Saint-Pierre	9	6	3	0	12
Saint-Malo	11	6	5	0	12
Grunthal	10	2	8	0	4

Grunthal: une équipe robuste, comme Philadelphie dans les années 70. Si tu les a vaincu, c'est contre la bande que tu l'as fait. On dirait parfois qu'ils portent des oeillères. Ils vont te mordre s'il le faut! Ça prend des piqûres contre la rage en sortant de la glace!

J'aime jouer à La Broquerie

Steinbach: ils ont le plus gros réservoir de population de toutes les équipes et ils n'arrivent pas à mettre une équipe ensemble. Ils vont jouer ailleurs et personne ne suit l'équipe. C'est pas une ville pour le hockey.

La Broquerie: une bonne équipe offensive; ils sont bons pendant la saison et pendant les éliminatoires, ils étouffent. Mais c'est une équipe avec de la classe. J'aime ça, jouer à La Broquerie.

Landmark: bonne équipe, mais ils ont une étable comme aréna. J'ai joué sur des ronds dehors qui étaient meilleurs. Les joueurs sont gros à Landmark. Ça doit être l'eau, pas comme nous autres, des petits morveux.

Saint-Adolphe/Niverville: une équipe nouvelle, avec beaucoup de talent. En terme de talent brut, c'est peut-être la meilleure équipe dans la ligue. Ils ont trop de bons joueurs, ils n'arrivent pas à jouer en équipe.

Mitchell: une équipe de patineurs, pas des robustes. Je dis que dans un an ou deux, ils vont être très bons, mais pour le moment, ils manquent d'expérience.

Lorette: Dave Naaykens fait la moitié de l'équipe; ils ont aussi un des meilleurs gardien de la ligue.

Saint-Pierre: c'est un village qui aime son hockey. Si tu n'as pas une bonne équipe une année, ils ne viendront pas te voir. Si tu leur donne un produit, ils vont venir en masse. Avec une bonne série éliminatoire Saint-Malo/Saint-Pierre, tu es assuré d'avoir 1000 personnes à chaque rencontre.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu **LOUIS VERMETTE**, de Winnipeg dans la province du Manitoba, soudeur.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Winnipeg, dans la province du Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 1er jour de février 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour de décembre 1988.

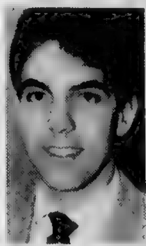
TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

À Québec et à Toronto, les joueurs lancent, mais ne comptent pas

La réalité dépasse l'affliction

Quel est la différence entre la fiction et la réalité? Les Nationals de «Lance et Compte» sont fictifs; les Nordiques de Québec et les Maple Leafs de Toronto de la Ligue Nationale sont réels!

Et il y a une autre différence: les histoires de Québec et Toronto sont encore plus passionnantes que les aventures de Pierre Lambert, Marc Gagnon et compagnie.



André BRIN

À Québec, les Nordiques sont dans la tempête politique.

• Au cours de l'été, l'entraîneur de leur plus grand rival est congédié. Les Nordiques lui donnent un contrat et il devient le nouvel assistant gérant *(traduction: il sera un jour l'entraîneur).*

• Les propriétaires veulent vendre l'équipe. Un mystérieux candidat anglophone fait une offre intéressante. Tout le Québec se rallie tout à coup et s'oppose à la vente des Nordiques.

• Leur recrue vedette, Joe Sakic, est initié comme le veut la coutume préhistorique. Sakic a admis devant la presse que c'était terrifiant et qu'il s'en est remis seulement deux jours plus tard. On l'écoute puisqu'à ce moment-la, il était le meilleur compteur des Nordiques.

Quelques incidents

• L'entraîneur par intérim, Ron Lapointe, réagit aux nombreuses rumeurs à son sujet, annonce qu'il doit abandonner son poste en raison de maladie.

• C'est aussi que les Nordiques annoncent, «à la surprise générale», que Jean Perron va le remplacer.

À Toronto, les Leafs sont à la merci d'un vieillard atrabilaire.

• Le propriétaire est mourant, sénile, et se moque souvent des spectateurs des Leafs. Il refuse de lâcher prise bien qu'il soit à l'origine de tous les maux des Leafs.

• Quelques incidents qui ont marqué les derniers dix ans: un entraîneur sympathique congédié, un capitaine qui abandonne l'équipe, un gardien qui met fin à sa carrière en se blessant le dos en faisant la cuisine.

• Au cours de l'été, plusieurs joueurs annoncent qu'ils ne peuvent pas jouer pour John Brophy, un entraîneur qu'on a trouvé quelque part dans la Ligue Atlantique. La direction appuie Brophy et échange ces joueurs.

• Excellent départ des Leafs. À l'automne, ils tombent. Brophy est congédié et on le remplace par George Armstrong, un vieux de la vieille, qui ne veut pas la job.

Qu'importe. Il sera derrière le banc pour les derniers cinquante matchs de la saison.

• Le propriétaire Harold Ballard continue de se demander pourquoi les Leafs ne gagnent pas plus souvent. Bien que l'entraîneur doive faire jouer ce défense Borje Salming, Chris Kotsopoulos, Brian Curran, Brad Marsh et Darren Veitch. Plusieurs équipes juniors ont de meilleurs formations défensives.

Les vrais romans-savons du hockey ne sont pas à la télévision, mais se jouent à Toronto et à Québec où, gagne ou perd, c'est toujours intéressant.

André Brin est chroniqueur sportif au Ce Soir de Radio-Canada.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823

VITE LU VITE SU

Montcalm

Demande de subvention pour la rue Caron

La municipalité de Montcalm demande au ministère provincial de la Voirie de prendre en charge 50 pour cent des frais occasionnés par la réfection des rues Caron et Baril à Saint-Jean-Baptiste.

Le projet, présenté par le village non-incorporé de Saint-Jean-Baptiste, prévoit la modernisation du réseau d'égouts et la pose d'un nouveau revêtement sur la voie publique. Les travaux pourraient débuter au printemps 1989.

* **À noter, pour Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph**: pendant les fêtes, la collecte des ordures ménagères n'aura pas lieu les mardis, mais les mercredis 28 décembre 1988 et 4 janvier 1989.

Ph.D.

Hommage à Madame Élise Forest (née Desgagnés)



Élise Forest - Noël 1987

Le 2 novembre s'envolait vers Dieu une très belle âme – celle de Madame Élise Forest (née Desgagnés). C'était l'âme d'une maman joyeuse, généreuse, au coeur simple qui n'avait vécu que pour les autres – son époux, sa belle famille de neuf enfants, ses parents, ses frères et soeurs et ses bien nombreux amis.

Au cours de sa longue vie de 93 ans, elle vécut de belles heures de bonheur, mais aussi des heures pénibles surtout dans la pauvreté des années 30, travaillant sans relâche aux corvées de la ferme et du foyer, puis des heures de deuils répétés à la perte de ses parents, frères, soeurs, époux et de ses deux fils terrassés par des morts subites... mais, toujours elle était soutenue par sa grande foi chrétienne, et elle demeurait sereine et chantait... oui! elle chantait si bien et toujours. Elle savait répandre la joie autour d'elle par son rire contagieux et sa belle humeur – nul ne pouvait la côtoyer ni la visiter, sans repartir d'un nouvel élan de fraîcheur. En dépit de la vieillesse qui envahissait lentement sa personne, elle voulait toujours vivre à plein sa vie – ses réunions de famille, des rencontres d'amis, des parties de cartes – son passe-temps favori. Avec le départ pour l'au-delà de cette belle âme, est parti un rayon de soleil... mais seulement pour un moment, car là-haut avec son Créateur, le Dieu de Lumière, et entourée de ses chers disparus retrouvés, par sa présence spirituelle, elle réchauffe toujours d'une chaleur bienfaisante et amoureuse ses enfants et amis de la terre.

Madame Élise Forest a vécu la majeure partie de sa vie à La Salle au Manitoba. Née le 7 mai 1895 de l'union de Joseph Desgagnés et de Célina Charette, elle est demeurée avec ses 2 frères et 6 soeurs jusqu'à l'âge de 19 ans.

Ces derniers étaient: EMMA, épouse de Hector Tellier; ALEXANDRINE; MARIE-LOUISE, épouse de Pierre Bonneau; MARIA, Soeur Marie-Pauline des Soeurs de Saint-Joseph, aux Etats-Unis; ELIZABETH, épouse d'Albert Chaze; ALBERTA; ALBERT, et THOMAS, époux de Solange Savoie.

En 1912, de passage à Winnipeg, GABRIEL AMBROISE FOREST de Saint-Bonaventure au Québec, s'est arrêté pour saluer ses anciens voisins de Saint-Bonaventure – Alphonse, Joseph et Donat Lord à Saint-Norbert. Ces derniers lui dirent: «Il y a une soirée chez Desgagnés ce soir, et aussi 7 charmantes filles.» Le voyage vers Edmonton est annulé et le galant voyageur reste au Manitoba pour apprendre l'anglais chez un employeur fermier, et pour courtiser la belle Élise. Le 7 octobre 1914, l'union d'Élise et de Gabriel se faisait en l'Église de Saint-Hyacinthe de La Salle, présidé par M. le curé Pierre Saul Gendron.

De cette union naquirent neuf enfants: ANNA, épouse d'Alphonse Dufault - 5 enfants, Saint-Boniface; LAURENT, décédé en 1974, époux de Rita McCarthy –3 enfants, Montréal; GÉRARD, époux d'Alphonsine Lacroix 3 enfants, Winnipeg; HYACINTHE (Rocky), époux de Jean Janz – 7 enfants, Edmonton; JEAN-PAUL, décédé en 1973, époux de Louise Bohémier – 7 enfants, Edmonton; GEORGES, époux d'Anita L'Heureux – 7 enfants, Saint-Boniface; CÉCILE, épouse d'Earl Pickup – 1 enfant, Spokane, Washington; GABRIEL, époux de Marcelle Bérubé – 4 enfants, Saint-Boniface; ROBERT, époux de Kathy Gangle – 5 enfants, Edmonton.

Là, sur la ferme, entourée de sa belle famille, de ses voisins et de ses parents – un père originaire de Saint-André-de-Kamouraska au Québec, et une mère issue d'une belle famille métisse, Élise vécut de très belles années. Personne ne peut oublier les fêtes du jour de l'an vécues «chez Forest». Oui, dans la belle grande maison paternelle, située au milieu de grands champs blanc de neige entre La Salle et Saint-Norbert, Élise présidait aux fêtes du bon vieux temps

À la clarté des lampes à pétrole, l'on jouait aux cartes, l'on buvait le bon vin maison et de la piquette, l'on chantait autour du piano, et surtout, l'on dansait les belles danses carrées accompagnées de la musique des violoneux. Les planchers craquaient sous les pieds des danseurs effrénés et cela durait jusqu'aux petites heures du matin. Le coq chantait, les hommes partaient faire le train – traire les vaches, soigner les animaux, etc., et puis revenaient à la fête. Élise était toujours là préparant les mets, servant et riant de bon coeur des propos échangés. C'étaient les belles années. Même dans la misère des années 30, Mme Forest, aidée de ses enfants, ne manquait pas de faire rayonner autour d'elle sa grande joie de vivre.

Après la mort de son époux en 1951, Élise Forest vint s'installer dans la paroisse du Précieux-Sang, rue Kenny, puis de 1973 à 1985 au Foyer Vincent, où elle avait parmi ses co-résidantes, une bonne amie de La Salle, Marie-Antoinette Lemaire, amie depuis les premières années de leur vie conjugale. En 1985, sentant ses forces la quitter, elle accepta de bon coeur d'aller résider au Centre hospitalier Taché, ou là encore, patiente et résignée, elle sut tirer profit des bons services rendus. C'est là qu'après quelques jours dans le coma, elle s'endormit paisiblement avec ses enfants à son chevet, pour enfin retrouver son Créateur dans la nuit du 2 novembre 1988.

Le samedi 5 novembre la messe de la Résurrection fut célébrée en l'église du Précieux-Sang, par M. le curé Gilbert Gariépy assisté de trois petit-fils de la défunte: JACQUES, JEAN-LUC et MICHEL Forest. Après, ce fut une dernière entrée en l'église de La Salle, où le curé Henri Perron réconforta la famille par quelques prières. En dernier geste d'adieu, les enfants déposèrent tour à tour dans le cercueil de leur mère, une rose d'amour. Ce geste délicat sied à une maman qui avait fidèlement élevé et nourri les fleurs de son jardin – ses 9 enfants.

Ensuite, le corps d'Élise fut porté au cimetière de La Salle par ses fillouls: GABRIEL Dufault, GUY, PAUL, RICK et MARJOLAINE Forest et MONIQUE Forest McDougall. Le corps repose maintenant près de celui de son époux Gabriel.

La famille désire remercier tous ceux et toutes celles – parents, amis, prêtres, religieuses, infirmières, infirmiers, cuisiniers et autres qui ont su si bien soigner, soutenir et réconforter cette maman et ses enfants lors de sa courte maladie et de ses derniers moments. Merci pour les prières et messes offertes. Merci à tous et AU REVOIR MAMAN

Amies d'enfance de la famille Forest, Marcelle Lemaire et Jeanne Lemaire Perreault



photo Bernard Bocquel

Les deux neigistes de La Liberté

Le responsable du service graphique de La Liberté David McNair (à gauche)et le graphiste Gilbert Painchaud ont réalisé une des deux sculptures sur neige dans le cadre du Noël à la Fourche de CBC la semaine dernière.

Des boissons pour le temps des fêtes

L'époque où l'on consommait deux martinis à l'heure du lunch est bien révolue. Il en va de même pour les abus d'alcool durant la période des fêtes.

De plus en plus de personnes pratiquent maintenant la modération. Les campagnes de publicité dénonçant l'alcool au volant, ainsi que l'intérêt de plus en plus marqué pour une vie saine et active, ont été les facteurs déterminants de ces changements positifs.

Les gens réalisent que l'exagération n'est pas synonyme de plaisir. Si vous pensez recevoir durant le temps des fêtes, faites plaisir à vos invités en ayant à portée de la main des boissons non alcoolisées et des rafraîchissements à faible teneur en calories.

Les «mocktails», nouvelle appellation des boissons non alcoolisées, ressemblent aux cocktails traditionnels mais ils sont composés uniquement de jus de fruits, de boissons gazeuses et de garnitures de fruits. Ils sont tout aussi délicieux et rafraîchissants.

Piquant et agréable

Pratique, faible en calories, rafraîchissant et facile à préparer, le thé est la base parfaite du mocktail. Lorsque vous ne connaissez pas très bien les goûts et les préférences de vos invités en matière de boissons, vous ne vous trompez pas en choisissant le thé. Les Canadiens sont parmi les plus grands consommateurs de thé au monde. N'hésitez pas non plus à servir une bonne tasse de thé fumante à vos invités, au moment de prendre la route.

Pour préparer une tasse de thé parfaite, utilisez de l'eau froide fraîchement tirée que vous portez à ébullition complète. Réchauffez la théière à l'eau chaude. Employez un sachet de thé ou deux cuillerées à thé de feuilles de thé pour deux tasses d'eau.

Videz la théière, ajoutez le thé et versez l'eau bouillante. Laissez infuser de 3 à 5 minutes, remuez, retirez les sachets dethté ou filtrez les feuilles de thé et servez; ou réfrigérez pour utiliser dans les boissons froides.

Lorsque vous préparez un punch de réception, simplifiez la préparation en mélangeant d'avance tous les ingrédients sauf le soda au gingembre, décorez et réfrigérez. Ajoutez le soda au gingembre au moment de servir.



Offrez à vos invités des boissons non alcoolisées et à faible teneur en calories, à base de thé frais infusé.

Punch aux fruits givré

1 tasse de thé infusé, refroidi
1 tasse de nectar aux abricots refroidi
½ tasse de jus d'orange refroidi
2 c. à table de jus de citron
1 canette (280 mL) de soda au gingembre refroidi
Sections d'orange et cerises au marasquin pour décorer

Combiner le thé et les jus; réfrigérer jusqu'au moment de servir. Avant de servir, incorporer graduellement le soda au gingembre au mélange. Verser dans des grands verres remplis de glaçons. Décorer chaque verre d'une section d'orange et d'une cerise sur un cure-dent de couleur. Donne environ 3 -1/2 tasses.

«Cooler» aux canneberges

Combiner en proportion égale; du cocktail aux canneberges, du jus d'ananas ou d'orange non sucré et du thé fraîchement infusé. Verser dans des grands verres remplis de glaçons. Ajoutez quelques gouttes de jus de citron frais et décorez chaque verre avec des canneberges fraîches, un morceau d'ananas ou une tranche d'orange.

Sangria sans alcool

Les canneberges et les oranges forment une combinaison rafraîchissante et spéciale. Les canneberges apportent la riche couleur du vin et un goût piquant et agréable.

2 tasses de thé fraîchement infusé, refroidi
2 tasses de jus aux canneberges refroidi
6½ oz (178 mL) de jus d'orange concentré congelé, décongelé
1 orange tranchée mince
½ tasse de canneberges fraîches
1 canette (280 mL) de soda mousse ou de soda nature

Combiner le thé, les jus de canneberge et d'orange, les tranches d'orange et les canneberges. Réfrigérer jusqu'au moment de servir, au moins 2 heures pour que les saveurs se marient.

Au moment de servir, ajouter le soda et verser dans des grands verres remplis de glaçons. Décorer chaque verre avec les tranches d'orange et les canneberges. Donne environ 6 tasses.

Le 25e Minuit Chrétien d'Alphonse Fournier

«Pour moi, chanter c'est ma vie»

Un silence solennel règnera dans l'église de La Broquerie quelques minutes avant minuit le 24 au soir. Le silence traditionnel qui annoncera la voix de ténor qui entonnera le Minuit Chrétien.

Mais cette fois, c'est avec un peu plus d'émotion et de fierté qu'Alphonse Fournier se fera l'annonciateur de l'arrivée de Noël. Car c'est la 25e année consécutive que le Broquerois de naissance chantera le Minuit Chrétien en solo.

«Pour moi, le Minuit Chrétien, ça m'émeut», concède le père de six enfants. «Peut-être un peu moins depuis 3, 4 ans parce que je suis plus sûr de moi-même. Je peux le chanter avec plus de confiance».

«Les premières années, j'étais très ému et très nerveux», se souvient l'époux d'Aline, née Bonin. «Surtout lorsqu'on a commencé à faire face à la foule».

Etre fidèle au poste pendant 25 ans n'a pas toujours été facile, se souvient celui qui fait également partie de la Chorale des Intrépides.

«Dans les années 1967-70, j'avais un travail qui demandait de longues heures», explique le propriétaire de 1961 à 1977 d'une usine d'alimentation pour animaux. «Il y avait souvent des livraisons à faire, quelqu'un à dépanner».

Je vis

«Je me souviens une fois je suis arrivé à l'église à la dernière minute. Je n'avais même pas eu le temps de me raser. J'ai juste eu le temps de prendre ma place et chanter le Minuit Chrétien. On revenait de Grunthal ce soir-là. On roulait à fond. C'est des choses qu'on fait. On fait des folies des fois».

Comment expliquer ce dévouement? Ça et le fait qu'Alphonse Fournier est membre de la chorale de La Broquerie depuis 1955? Et qu'on lui demande de chanter aux noces et aux enterrements, non seulement à La Broquerie, mais à Richer, Woodridge, Saint-Labre, Vassar et South Junction.

«C'est l'amour de chanter. Pour moi, chanter c'est ma vie. Et je vis ce que je chante peut-être d'une façon plus extraordinaire que d'autres...»

«Tant que le Bon Dieu me permet de conserver la voix que j'ai, je continuerai à chanter. Ça fait 15 ans que je n'ai plus fumé et l'une des raisons qui m'a motivé à arrêter, c'est que je voulais conserver ma voix».

Encore cette année, lorsque les paroissiens de La Broquerie écouteront le Minuit Chrétien chanté par Alphonse Fournier et la chorale sous la direction de Lucille Tétrault, parions que plusieurs personnes feront la même réflexion.

Une réflexion dont le soliste a eu des échos par le passé: la voix de ténor d'Alphonse Fournier, c'est comme un bon vin. Elle s'améliore avec l'âge.

Lucien CHAPUT



photo: Lucien Chaput

Alphonse Fournier devant la crèche du Centre culturel franco-manitobain. «Pour le temps de Noël, j'aime les chants religieux. C'est le temps qu'on vit. Et un chant traditionnel comme *Les anges dans nos campagnes*, c'est un chant qu'on répète sans cesse, mais qui ne semble jamais s'user. Depuis les dernières années, il y a eu des arrangements musicaux qui embellissent les anciennes chansons, qui les rajeunissent, qui leur donnent une plus grande beauté...»

Un amour difficile à expliquer

Une personne nait-elle chanteur? Voilà l'une des questions qu'on a posées à Alphonse Fournier de La Broquerie, détenteur d'un record assez particulier: chanter le Minuit Chrétien 25 années consécutives à la Messe de Minuit de La Broquerie.

«Une voix, ça se cultive certainement», répond le courtier en assurances âgé de 55 ans. «Mais il faut avoir l'oreille surtout pour être capable d'ajuster les sons».

«Je ne sais pas comment l'expliquer. Mais on dit souvent, celui-là, il n'a pas l'oreille. Il entend des sons mais il ne peut pas les reproduire».

Son amour pour la musique, Alphonse Fournier le doit à ses parents en premier temps. «Ma mère jouait le piano. Papa jouait le violon. Les soirées d'hiver surtout, on les passait à chanter, à faire de la musique».

Parmi les personnes qui lui ont aidé à cultiver son don musical, Alphonse Fournier mentionne, entre autres, Aline Bonin *(sa mère)*, soeur Annette Gauthier, s.g.m. *(une institutrice à l'école Saint-Joachim)*, le père Martial Caron, s.j., et Marcien Ferland.

Coupe!

«Ma mère m'a appris beaucoup de chansons. Elle m'a donné le goût de chanter», précise le père de trois garçons et trois filles et le grand-père de 7 petits-enfants.

«Le Père Caron a certainement contribué beaucoup», souligne celui qui a fait partie de la chorale du Collège de Saint-Boniface de 1946 à 1950. «Il m'a enseigné comment cultiver ma voix, comment nuancer les sons, comment respirer».

«Le Père Caron nous disait toujours: on ne peut pas chanter les poumons vides. Quand il criait «coupe!», ça voulait dire, arrêtez et respirez», raconte celui qui a dirigé la chorale de La Broquerie pendant une dizaine d'années.

«A part ce que j'ai reçu du Père Caron, et ce que m'a montré Marcien Ferland à travers les années avec la Chorale des Intrépides, je n'ai pas d'autre formation musicale. Je peux lire un peu une feuille de musique. Mais pas assez pour que je n'aurais pas besoin d'entendre une chanson pour l'apprendre».

L.C.



Le Père Martial Caron, s.j. Il en a cultivé des voix, ce Jésuite...

Un soliste n'est jamais seul

Alphonse Fournier chantera, pour la 25e année consécutive, le Minuit Chrétien dans l'église de La Broquerie avec beaucoup de confiance. Car il sait qu'il aura l'appui de la chorale et de l'accompagnatrice à l'orgue.

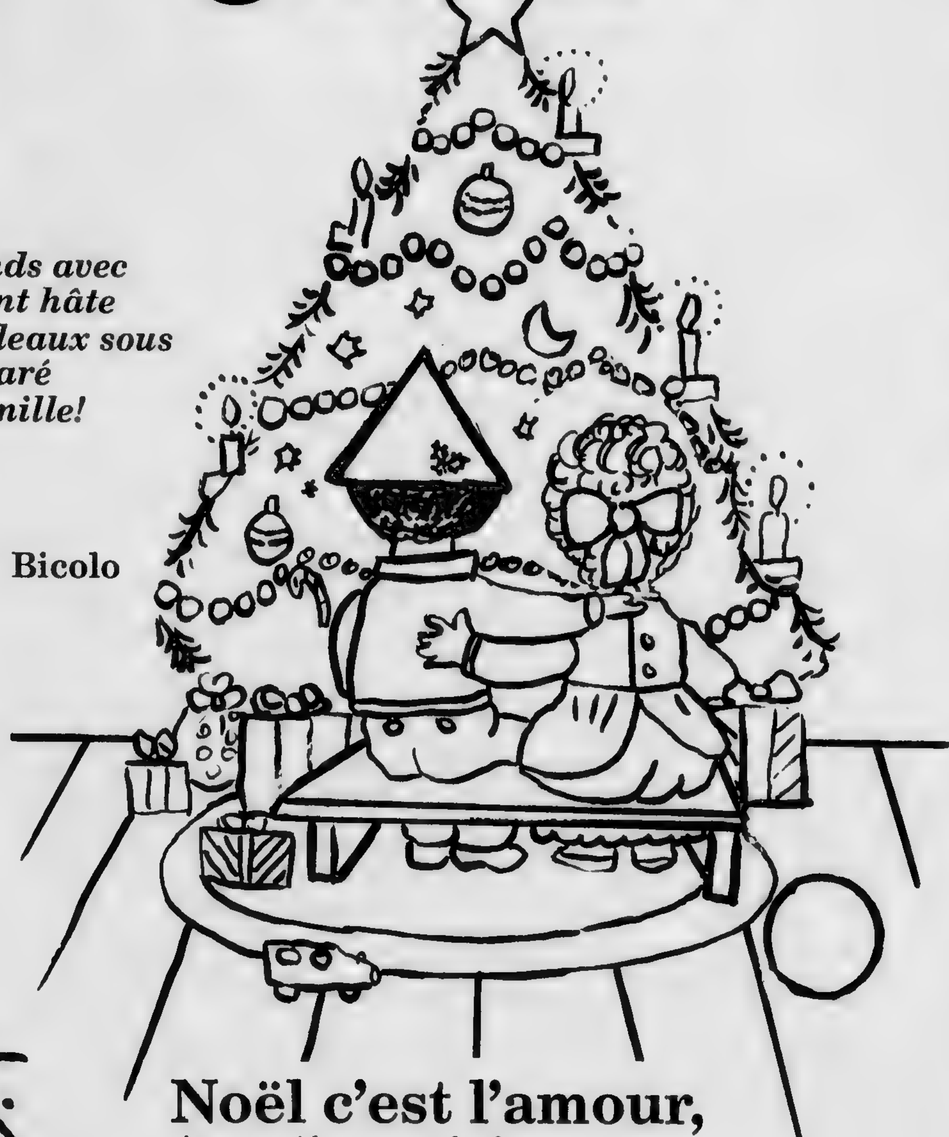
«Quand l'accompagnateur est quelqu'un avec qui tu travailles pendant plusieurs années, tu es plus à l'aise», explique le natif de La Broquerie.

«L'accompagnateur peut mieux te suivre. La personne peut couvrir pour toi sur certaines notes si ta voix est un peu plus faible durant une soirée, par exemple».

Durant ses 25 années avec la chorale de La Broquerie, Alphonse Fournier a été épaulé par les accompagnateurs et accompagnatrices suivants: Alice Fournier *(née Balcaen)*, Madeleine Balcaen, Diane Kirouac-Leclerc, Gérald Boily, Yvette Gagnon *(née Bell)*. Mme Jean Gauthier et Irène Vielfaure ont été des accompagnatrices suppléantes.

L.C.

La page de BICOLO





Bonjour!

Comme tu vois, j'attends avec patience! J'ai tellement hâte à Noël! Et tous ces cadeaux sous le sapin... j'en ai préparé pour chacun de la famille!

Je te souhaite un

TRES BEAU NOEL!

Bicolo

Bravo aux gagnants du Concours de Noël!

J'ai reçu plus de 300 beaux collages

Merci les amis!

4 ans et moins

1) Eloïse Gravel-Gaumond, St-Pierre-Jolys
2) Marc Foidart, St-Norbert
3) Dalain Gagné, St-Pierre-Jolys
4) Janelle Talbot, Winnipeg

5 ans

1) Christian Bohémier, St-Boniface
2) Arianne Trudeau, Ile-des-Chênes
3) Patrick Massinon, Haywood
4) Robert Simard, St-Lazare
5) Andrew Beaudin, Winnipeg

6 ans

1) Christine Préfontaine, St-Pierre-Jolys
2) Bonnie Schon, St-Laurent
3) Joëlle Foidart, St-Norbert
4) Christine Grabawskis, St-Lazare
5) Eric Collette, St-Boniface

7 ans

1) Joël Lamoureux, Ile-des-Chênes
2) Rachelle Grégoire, Ste-Agathe
3) Michel Laroche, St-Pierre-Jolys
4) Danielle Laxdal, Winnipeg
5) Huguette Grenier, Woodridge

8 ans

1) Chantal Chartier, St-Boniface
2) Robert Vinet, St-Pierre-Jolys
3) Diane Courcelles, Ste-Agathe
4) Joël Mangin, St-Boniface
5) Guylaine Guimond, Powerview

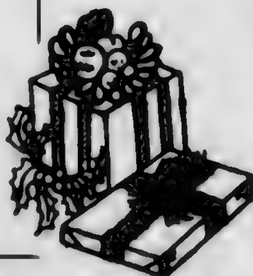
9-10 ans

1) Serge Gagné, St-Pierre
2) Joyceline Gagnon, Ile-des-Chênes
3) Jamie Dumont, St-Laurent
4) Nicole Lemoine, Ste-Agathe
5) Nicole Rivard, St-Ambroise
6) Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes
7) Joanne Vinet, St-Pierre-Jolys
8) Chrissy Coutu, St-Laurent

11-12 ans

1) Mélanie St-Hilaire, St-Pierre
2) Christopher Lavallée, St-Ambroise
3) Nadine Lamoureux, Ile-des-Chênes
4) Joanne Porteous, Lorette

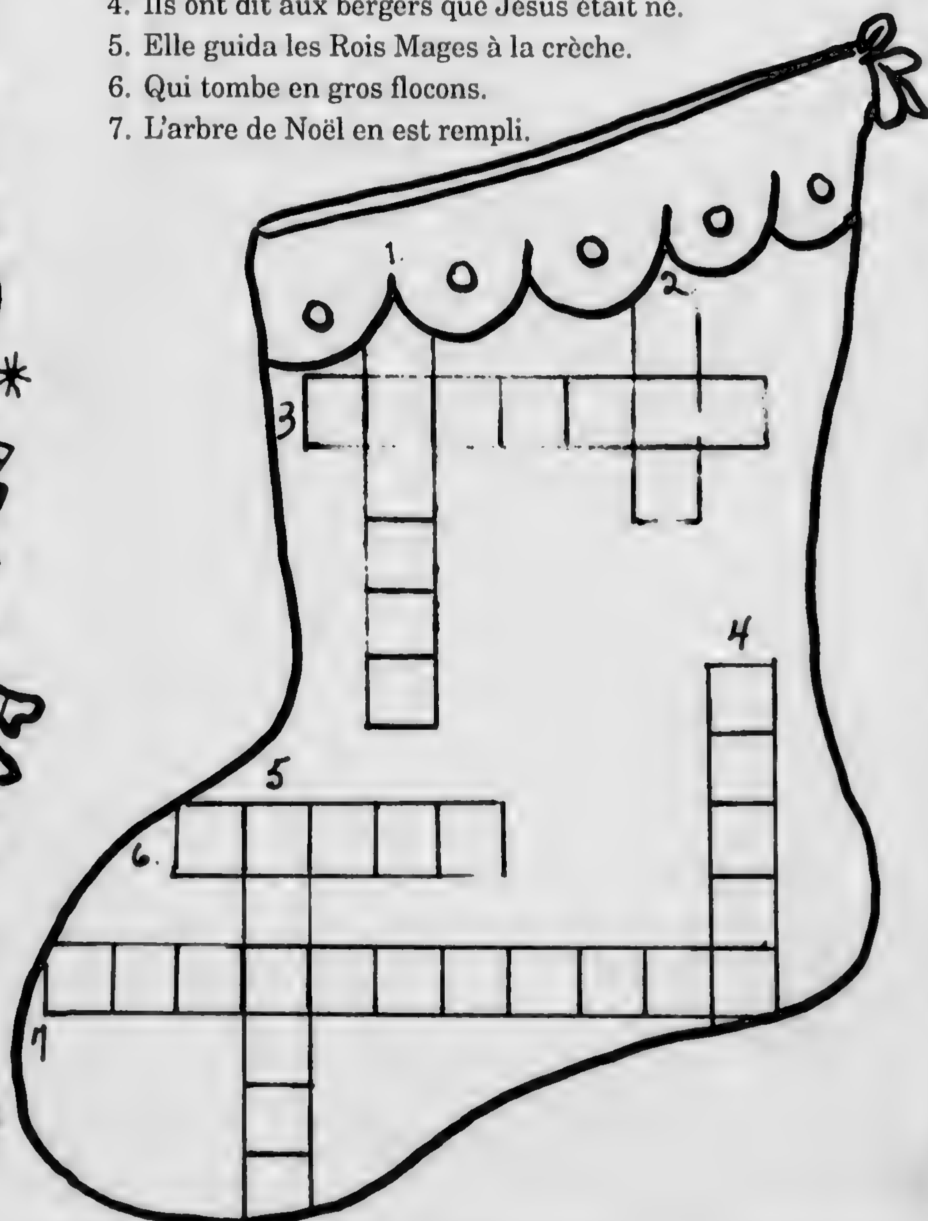




Noël c'est l'amour,

c'est aussi beaucoup de choses que tu trouveras dans ce casse-tête.

1. Sous l'arbre de Noël, emballé dans du beau papier.
2. Qui pend sous la cheminée.
3. Pour glisser sur la côte.
4. Ils ont dit aux bergers que Jésus était né.
5. Elle guida les Rois Mages à la crèche.
6. Qui tombe en gros flocons.
7. L'arbre de Noël en est rempli.



guignolée



À colorier

Bricolage - Jeu

Jeu pour les rencontres de famille

Sacs de fèves et bouteilles: Fabrique avec des retailles de coton 3 petits sacs carrés (environ 12 cm x 12 cm). Couds autour en laissant une ouverture. Remplis un peu plus de la moitié du sac avec des fèves ou des pois secs. Ferme le bien et coud-le.

Pour jouer: Fais une ligne imaginaire sur le plancher. Place une bouteille vide *(de liqueur douce)* en plastique à deux mètres environ *(dépendant de l'âge des enfants).*

Chaque joueur essaie de jeter la bouteille par terre avec les sacs. Chacun a donc trois chances. S'il ne réussit pas, il va s'asseoir, les autres continuent jusqu'à ce qu'il ne reste qu'une personne debout. *(Pour les plus grands on place la bouteille plus loin).*



Comme Noël c'est un temps de partage, il existe une belle tradition, celle de la **guignolée.** Des gens passent de maison en maison pour recueillir des vêtements, de la nourriture et de l'argent qui seront distribué aux pauvres pour le temps des fêtes. Ils en profitent aussi pour chanter de beaux cantiques. En voici quelques-uns que tu connais et que tu peux chanter toi-même.



DANS CETTE ÉTABLE

1. Dans cette étable,
Que Jésus est charmant,
Qu'il est aimable
Dans son abaissement!
Que d'attraits à la fois!
Tous les palais des rois
N'ont rien de comparable
Aux beautés que je vois
Dans cette étable!

2. Paix sur la terre
Et gloire dans les cieux
À notre Père
En ce Noël joyeux!
Un Fils nous est donné:
C'est lui le Messager,
C'est lui la vraie Lumière
Que chantent les bergers:
Paix sur la terre!

3. Dieu admirable et Prince de la Paix.
Dans cette étable, mon coeur te reconnaît.
Le Maître et le Seigneur, l'Agneau et le Pasteur,
Le Pain de notre table, toi notre grand bonheur:
Dieu admirable!





Membre gagnant #7918
Robert Lussier, 8 ans
411, rue De la Morénie
Saint-Boniface

RÉPONSES:
1. Cadeau
2. Bas
3. Traîneau
4. Anges
5. Étoile
6. Neige
7. Décorations

Un chant de Noël

Voici un chant à chanter en famille, le jour de Noël.

Refrain :

Il est né, le divin Enfant ;
Jouez haubois, résonnez musettes
Il est né, le divin Enfant
Chantons tous son avènement.

Une étable est son logement,
Un peu de paille est sa couchette
Une étable est son logement,
Pour un Dieu quel abaissement !

Ah ! qu'il est beau, qu'il est charmant
Ah ! que ses grâces sont parfaites
Ah ! qu'il est beau, qu'il est charmant !
Qu'il est doux ce divin enfant.

Colorie cette belle
crèche de NOEL.



Salut Daniel!

Après plus de deux années de journalisme à La Liberté, Daniel Tougas a choisi d'embrasser de nouveaux défis.

Daniel Tougas, comme tous les journalistes de qualité, a laissé sa marque sur le journal.

Ainsi, il a élevé la section culturelle à un niveau de qualité et de fiabilité qui n'avait pas encore été atteint en deux décennies d'histoire moderne de La Liberté.

Il a su présenter un témoignage hebdomadaire vivant de la vibrante culture manitobaine, à laquelle les francophones du Manitoba participent et veulent s'associer de plein droit.



Daniel Tougas a aussi, grâce à la qualité de sa chronique humoristique mensuelle, renforcé l'image de journal NORMAL que La Liberté a décidé d'être lorsque Presse-Ouest Ltée, la société éditrice, a décidé de retourner à l'abonnement payant en 1985.

Les fidèles de l'humour tougasien, qui attendaient avec impatience le vite fameux 1er Vendredi du mois,seront sans doute ravis de savoir que Daniel Tougas va très probablement trouver le temps de continuer de les régaler avec cette tranche d'humour si finement absurde.

Durant ses années à La Liberté, Daniel Tougas aura donc pleinement contribué à cet effort conscient entrepris par la rédaction produire un journal NORMAL, capable de répondre aux intérêts et exigences d'un lectorat si diversifié.

La Liberté tient donc tout particulièrement à souligner la contribution du Saint-Annois de naissance et à souhaiter qu'il veuille continuer à contribuer à la normalisation de la francophonie manitobaine.

Salut, Daniel!

Bernard BOCQUEL

Un Noël de vérité pour partager les mêmes rêves

Noël! Le mot évoque la magie. La réalité, toute voilée de mystère. Comme un bouleau revêtu de frimas au soleil levant.



Claude BLANCHETTE

prêtre

Noël! Un événement. Pour nous et pour les nôtres. Il n'est pas banal, cet événement. Tout le monde s'en mêle. De l'enfant à l'aîné. Du plus pauvre au plus riche. Il touche tous les coeurs, il fait pétiller tous les yeux.

Noël! Un temps prégnant de traditions. Certaines qui remontent dans le temps, là où l'on devine mais ne situe plus. D'autres, plus récentes.

Les unes et les autres cherchent à actualiser, à rendre vivant un fait, un vécu transmis à travers les âges. On voudrait le dire, le redire, le remémorer, lui donner des mains et des pieds pour aujourd'hui.

Pour ceux et celles qui ont oublié l'essentiel *(ou qui ne l'ont jamais connu)*, c'est le «Père Noël». Réalité commerciale, s'il en est une, mais qui réussit, malgré tout, à s'envelopper d'une certaine fraîcheur lorsque l'enfant rêve et fait chanter son imagination.

Pour les autres, c'est un Don de Dieu, un Fils qui prend chair en Marie, qui vient habiter le temps et l'histoire, qui est accueilli dans une famille protégée par Joseph.

C'est tellement grand, c'est à ce point inimaginable qu'on l'évoque, tant bien que mal, par une étable , une étoile, des bergers, un boeuf et un âne et... une foule de traditions, des petites et des grandes.

Tourtière

La Messe de Minuit à minuit, l'Église qui se détache dans un ciel étoilé, les enfants tirés de leur lit pour humer l'encens et vibrer au «Minuit chrétien», les cantiques de nos pères, le réveillon en famille, le caribou, les cadeaux disposés à la faveur de la nuit sous l'arbre, la tourtière, le repas de famille... et quoi encore!

Ces traditions sont nécessaires pour que la fête ne sombre pas dans l'insignifiant.

Mais, ces traditions, les avons-nous à coeur? Sommes-nous prêts à faire un effort pour les conserver? Qu'allons-nous léguer à la génération qui vient? Un Noël à la manière de la télé ou un Noël de vérité?

À toujours vouloir aller au plus «facile», au plus «commode», au plus «vite fait», au moins «dérangeant»... ne risquons-nous pas de «manquer le bateau»?

Une «messe de minuit» à 20h ou à 22h ou même à 23h, n'est-ce pas une risée?

Un réveillon au soleil couchant, avant que les enfants ne se fatiguent *(et nous fatiguent)*, est-ce une pratique qui a valeur de tradition?

Les cadeaux déballés au plus pressant pour donner aux enfants de quoi faire, est-ce à encourager?

La journée de Noël passée devant la télé,est-ce cela une fête de famille?

Pensons-y.... les traditions... nos traditions!

Qu'est-ce qui nous fait chaud au coeur lorsque nous nous souvenons des Noëls du passé?

N'avons-nous pas le goût que nos enfants puissent évoquer les mêmes rêves?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

GRANDS SOLDES: payez et emportez seulement. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Nylon sur jute à partir de 8,98$/v2. Des centaines de fins de rouleaux, économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Près de Richer - lots, 20 acres. Bouleaux, épinettes, arbres de Noël. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
313-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher dans une résidence tranquille, rue Aulneau. Nouvellement décoré. Services et stationnement inclus. 350$. Composez le 253-9773.
338-

À VENDRE: 169, rue Thomas Berry, maison construite il y a 5 ans, en excellent état, 2 étages, 3 chambres à coucher, 2-1/2 salles de bain, sous-sol partiellement fini. Composez le 235-0405.
343-

À LOUER: nouveau condo qualité supérieur. À demi-rue de l'hôpital St-Boniface. Soupente à vue sur le salon, foyer, balcon. 5 appareils électro-ménagers. 625$ plus électricité, stationnement inclus. Disponible le 1er janviere. Composez le 237-4545 après 17h.
346-

RECHERCHE GARDIENNE BILINGUE: Southdale ou Parc Windsor, de 7h à 16h30. Pour plus d'information composez le 255-3353 après 17h.
348-

À LOUER: rue Jeanne d'Arc. Maison de deux chambres à coucher. Libre le 1er janvier 1989. Composez le 233-6977.
349-

À LOUER: rue Langevin. Appartement meublé avec 2 chambres à coucher, télévision, laveuse et sécheuse, services compris. Libre le 1er janvier. 400$. Richard - 663-7388.
350-

LA CHORALE DES INTRÉPIDES: Gagnants de la loterie 88: 1) Evelyne Prescott; 2) Jim Muir; 3) John A. Macdonald; 4) Pierrette Boily; 5) F. Wielfering; 6) Pierre LaRoche; 7) Louise et Francine; 8) Judith Dalché. Merci à tous.
351-

LES GAGNANTS du Club 200 de la loterie Guide sont: #186 – Gertrude Bauche; #178 – Hedwidge Proteau; #42 – Lorette Beaudry-Ferland; #22 – Clovis et Richard Jeanson.
352-

MANTEAU de vison, grandeur 16, presque neuf, raison de vente: trop petit. Prix: 500$. Composez le 237-1089.
353-

À LOUER: chambre au premier ou deuxième étage d'une maison privée. Rue Ritchot, près du parc Provencher. Idéale pour étudiant(e). Loyer modeste comprend accès à la cuisine, salon, laveuse, sécheuse et stationnement. Libre immédiatement. Composez le 1-878-2474 (Lorette)
354-

À VENDRE: Un billet - Winnipeg-Vancouver, départ le 1er janvier à 16h30. Composez le 253-2423 après 7h
355-

Le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan

recherche les services d'un

agent de développement

Le(la) candidat(e) retenu(e) sera responsable de la coordination et la mise en oeuvre des programmes de développement des forces coopératives et économiques de Fransaskois ainsi que des activités qui en découlent. Ces programmes touchent entre autres, la formation des administrateurs de coopératives et caisses populaires et de leaders communautaires dans le secteur économique.

Le(la) candidat(e) travaillera sous la direction du directeur général du Conseil de la Coopération de la Saskatchewan.

Exigences:
- doit posséder une bonne connaissance des langues française et anglaise et être fonctionnel dans ces deux langues;
- doit travailler principalement dans les communautés francophones;
- doit maintenir de bonnes relations de travail avec la Direction, les administrateurs et les membres du Conseil ainsi que les leaders de la communauté fransaskoise;
- doit posséder un diplôme universitaire en économie et/ou en commerce; ou une formation équivalente avec expérience dans le domaine du développement économique.

Bureau: Régina (Saskatchewan).

Entrée en fonctions: le 16 janvier 1989.

Salaire: à négocier.

Date limite du concours: le 30 décembre 1988.

Faire parvenir son curriculum vitae et références à:

Pauline Patenaude,
Directrice générale
Conseil de la Coopération de la Saskatchewan
2132, rue Borad
Régina (Saskatchewan) S4P 1Y5
Téléphone: 757-4452

VITE LU VITE SU

Winnipeg

La Saint-Sylvestre sans voiture

Pour débuter l'année d'un bon pied, prenez le bus ! Il sera gratuit à partir de 19 heures le 31 décembre, et jusqu'à 3 heures 38 min. le premier janvier.

La compagnie d'assurance publique du Manitoba (MPIC) organise pour la troisième année consécutive une opération visant à limiter le nombre des accidents pour le réveillon de la Saint-Sylvestre. Elle loue, pour la soirée, l'ensemble des transports publics de Winnipeg.

L'an passé l'opération a connu un bon succès, 23 000 personnes avaient emprunté les lignes d'autobus, soit près du double que d'habitude.

Quiz

«A Christmas Carol» de Charles Dickens, c'était un roman?

À VOTRE AVIS

1. «A Christmas Carol» de Charles Dickens, c'était un roman?

2. Y a-t-il toujours des boat-people?

3. Comment s'appelle le barde dans la bande dessinée Astérix?

4. Il arrive souvent qu'on chante une chanson pendant des années sans connaître le sens de tous les mots.

Dans la chanson de Noël «Mon beau sapin», on chante: «Mon beau sapin, roi des forêts, que j'aime ta parure. Quand par l'hiver, bois et guérets sont dépouillés de leurs attraits. Mon beau sapin, roi des forêts, tu gardes ta parure.»

Qu'est-ce qu'un «guéret»?

5. Quelles ont été les plus grosses pertes mondiales à l'exportation en 1985?



6. Quel artiste a peint ce tableau intitulé «La Vierge et Sainte Anne»?

Tu connais la dernière?

Deux robineux s'en vont en pique-nique.

«Qu'as-tu apporté?», demande l'un.

«Huit bouteilles de vin et un pain».

«Mais qu'est-ce qu'on va faire avec tout ce pain?"»

RÉPONSES

1. «A Christmas Carol», qui met en scène Scrooge et les fantômes des Noëls passés, présents et futurs, était un conte. Le romancier anglais, Charles Dickens, l'a publié en 1848.

2. Chaque mois, de 2 000 à 3 000 Vietnamiens fuient encore par bateau le Vietnam.

3. Le barde dans Astérix, qu'on force toujours à se taire à un moment ou l'autre dans l'histoire, s'appelle «Assurancetourix».

4. Un «guéret», qu'on oppose aux «bois» dans la chanson, désigne une terre labourée mais pas ensemencée.

5. Les plus grosses pertes mondiales à l'exportation en 1985 étaient *(en milliards de $)*: Renault 1,2 milliard; Siderurgica Nacional 0,7; Yacimientos Petrolifaos 0,6 milliard; I.R.I. 0,6 milliard; SACILOR 0,5; British Steel 0,5; Pétro Canada 0,5; USINOR 0,3.

6. La peinture, qui met en scène Sainte Anne, la Vierge Marie et l'Enfant-Jésus, est un tableau de Léonard de Vinci.

L'artiste franco-manitobain, Gilbert Freynet, a reproduit cette toile de de Vinci il y a quelques années. La reproduction, qui mesure environ cinq pieds de hauteur, est accrochée dans l'église de Sainte-Anne-des-Chênes.

L'original de Léonard de Vinci est au musée du Louvre à Paris.

Compilé par Daniel Tougas

VITE LU VITE SU

La Seine investit dans l'intelligence

Le programme à destination des surdoués, introduit à titre expérimental cette année à Lorette seulement, sera étendu en septembre 1989 à tous les étudiants de la 3e à la 6e année dans la division scolaire de la Seine.

Pour le financement de ce programme, la commission scolaire de la Seine à inscrit une somme d'environ 70 000$ dans le budget préliminaire 1989-90, qui doit être maintenant soumis au ministère de l'Éducation. Ce budget préliminaire est en hausse d'environ 8,75% par rapport au budget précédent.

«Le programme Défi *(pour les surdoués)* est prioritaire pour nous, précise le directeur général de la Seine, Wendell Sparkes. Dès l'année prochaine un projet pilote pour les présecondaires *(7e, 8e et 9e années)* sera organisé à Lorette. Notre objectif est d'étendre le programme à tous les étudiants de la 1ère à la 9e année en 1990-91».

Pleins temps

Cette année, entre 50 et 60 élèves de Lorette ont travaillé dans le cadre du programme Défi sous la responsabilité de la conseillère pédagogique Pat Danylchuk, qui sera employée à plein temps pour cette fonction à partir de septembre 1989.

Les élèves participant au programme *(qui comprend divers exercices d'éveil de l'intelligence)* sont sélectionnés, après consultation avec les parents et les professeurs, en fonction de leurs résultats scolaires et de leur réussite à des tests d'évaluation du quotient intellectuel.

«Notre but est d'élargir les horizons des élèves et de les aider à aller plus loin dans leurs performances intellectuelles», explique Wendell Sparkes, qui évalue entre 5 et 10% la proportion d'élèves de la division susceptibles d'être concernés par le programme.

Laurent GIMENEZ

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette
Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A. B.S.W. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614.



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Renald Guay
167, chemin St-Mary's
R2H 1J1
Direct: 233-6659
Sec.: 233-6674

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN et DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS



Coopers & Lybrand
comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, F.C.A.
Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

BDO GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGRÉÉS
262, RUE MARION
WINNIPEG (MB) R2H 0T7
(204) 233-8593
TÉLÉFAX: 237-0134
Offrant des services professionnels en:
• Vérification • Comptabilité • Fiscalité
• Informatique • Conseils en administration
• Planification financière personnelle
• Ressources humaines
Affiliation nationale: BDO/WARD MALLETTE
Affiliation internationale: BDO/BINDER

GARAGISTES



RNR TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

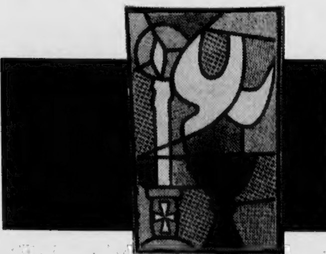
Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



Tous vos besoins graphiques peuvent s'arrêter chez nous.
237-4823



Depuis 1910
LES
Monuments Brunet
405, rue Bertrand,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7864

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899
• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
• rapports financiers
470, rue Langevin Tél.: 233-0436

Dr. I. Bruce
DDS, DDPH, MSC.
344, rue Marion
Réouverture: le 1er mai 1988
Tél.: 231-0304



Neil's Violin Repairs Ltd.
Réparation, service et vente de tous genres de violons et de quitares
257-5456
Noël •
237-3112
• Paul •

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

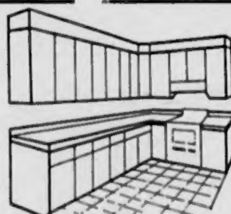
ASSUREURS

Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

MÉTIERS



DURHAM
ALTERATIONS & REPAIRS
Nos spécialités:
• Salles de jeux
• Salles de bain • Armoires de cuisine • Garages
On est à votre service!
Omer et Gilles Robidoux
Tél.: 256-7411/256-3361
39, baie Durham
Winnipeg R2J 1T9

Voyageur
AUTO LEASING & RENTAL
Vente de voitures neuves ou usagées
Réparations de tous genres.
Location de voitures ...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
Appelez Georges Bouchard ou Alcide Labossière
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Téléphone: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée